



R a p p o r t a n n u e l 2 0 0 5

ECOBANK



Filiales et bureaux principaux

SIEGE :

2, Rue du Commerce - BP : 3261 - Lomé (TOGO) - Tél. : (228) 221 03 03 / 221 31 68 - Fax : (228) 221 51 19

BENIN

Rue du Gouverneur Bayol
01 B.P. 1280 Cotonou - Bénin
Tél. : (229) 21 31 40 23
Fax : (229) 21 31 33 85

BURKINA-FASO

633, Rue Maurice Bishop
01 B.P. 145 Ouagadougou 01
Burkina-Faso
Tél. : (226) 50 328 328
Fax : (226) 50 318 981

CAMEROUN

Boulevard de la Liberté
B.P. 582 Douala - Cameroun
Tél. : (237) 343 82 50 / 54
343 84 88 / 89
Fax : (237) 343 84 87

COTE D'IVOIRE

Immeuble Alliance
Avenue Terrasson de Fougères
01 B.P. 4107 - Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Tél. : (225) 20 21 10 44
Fax : (225) 20 21 10 46

GHANA

19, Seventh Avenue Ridge West
P.O. Box 16746 Accra North
Ghana
Tél. : (233) 21 68 11 66 / 67
Fax : (233) 21 68 04 28

GUINEE

Avenue de la République
B.P. 5687 Conakry
Guinée
Tél. : (224) 45 57 77 / 45 57 60
Fax : (224) 45 42 41

LIBERIA

Ashmun & Randall Street
P.O. Box 4825,
1000 Monrovia 10 - Libéria
Tél. : (231) 22 72 00 / 22 69 78
22 64 28
Fax : (231) 22 70 29

MALI

Place de la Nation,
Quartier du Fleuve,
B.P.E. 1272 Bamako - Mali
Tél. : (223) 223 33 00
Fax : (223) 223 33 05

NIGER

Angle Boulevard de la Liberté et
Rue des Bâtisseurs,
B.P. 13804 Niamey - Niger
Tél. : (227) 73 71 81
Fax : (227) 73 72 03 / 04

NIGERIA

Plot 21, Ahmadu Bello Way
P.O. Box 72688 Victoria Island - Lagos
Nigeria
Tél. : (234) 1 2626638-44 /
2626710-17
Fax : (234) 1 2616568

SENEGAL

8, Avenue Léopold Sédar Senghor
B.P. 9095 - Centre Douanes (CD)
Dakar - Sénégal
Tél. : (221) 849 20 00
Fax : (221) 823 47 07

TOGO

20, Rue du Commerce,
B.P. 3302 Lomé - Togo
Tél. : (228) 221 72 14
Fax : (228) 221 42 37

Ecobank Development Corporation

2, Rue du Commerce,
B.P. 3261 Lomé - Togo
Tél. : (228) 221 03 03 / 221 31 68
Fax : (228) 221 51 19

Ecobank Investment Corporation

Immeuble Alliance, 4^{ème} Etage
Avenue Terrasson de Fougères 01
B.P. 4107 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire
Tél. : (225) 20 21 10 44
Fax : (225) 20 21 10 46

Ecobank Stockbrokers Limited

13, Seventh Avenue Extension
North Ridge
P.O. Box 16746 Accra North - Ghana
Tél. : (233) 21 70 11 856 / 7
21 223 716

ESL Securities Limited

Plot 161, Raufu Taylor Close,
Off Idejo Street
Off Adeola Odeku Street
Victoria Island Lagos - Nigeria
Tel. : (234) 1 261 2983 / 261 2986
Fax : (234) 1 261 2983

ECV Servicios Financieros Agencia de Cambios

43 A Avenida Amílcar Cabral
Praia Santiago Cabo Verde
Tél. : (238) 261 78 56
Fax : (238) 261 78 60

eProcess International SA

20, Rue du Commerce
B.P. 3302 Lomé - Togo
Tél. : (228) 222 23 16
Fax : (228) 222 24 34

Sommaire

- 3** Le Groupe Ecobank
- 4** Chiffres clés
- 5** Message du Président du Conseil d'administration
- 7** Rapport du Conseil d'administration
- 10** Conseil d'administration
- 12** Gouvernement d'entreprise
- 16** Direction du Groupe
- 17** Rapport du Directeur Général du Groupe
- 21** Examen des activités et revue financière
- 35** Responsabilités du Conseil d'administration
- 36** Rapport des Commissaires aux Comptes
- 37** Compte de résultat consolidé
- 38** Bilan consolidé
- 39** Tableau consolidé de variation des capitaux propres
- 40** Tableau consolidé de variation des flux de trésorerie
- 41** Principes comptables
- 52** Annexes aux états financiers consolidés
- 69** Résumé des informations financières sur les filiales

Le Groupe Ecobank

Ecobank est le premier groupe bancaire régional privé créé en Afrique, au Sud du Sahara, par des Africains. Créé dès le départ en 1988, comme un groupe bancaire régional, le groupe s'est agrandi et compte actuellement 18 filiales et 162 agences et bureaux. Il compte 2 602 employés répartis dans 13 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Ecobank œuvre à l'amélioration de la valeur ajoutée aux investissements des actionnaires en bâtissant un groupe bancaire qui opère avec des procédures, un personnel, des normes de gouvernance et des services à la clientèle de classe internationale.

En 2005, le Groupe a généré plus de 236 millions de \$EU de revenus grâce aux services et produits de sa banque institutionnelle et de sa banque de détail. Son total bilan s'élève à plus de 2,2 milliards de \$EU.

Les événements majeurs ayant marqué la vie du Groupe au cours de l'exercice 2005 sont les suivants :

- L'augmentation réussie des capitaux propres qui passent à plus de 220 millions de \$EU ;
- La décision de rapprochement avec l'une des premières banques en Afrique de l'Ouest, afin de créer l'une des plus grandes banques en Afrique subsaharienne ;
- Le démarrage des activités en vue de l'ouverture de quatre nouvelles filiales en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- La décision de coter ETI, Ecobank Nigeria et Ecobank Ghana ;
- La restructuration du groupe en quatre secteurs régionaux, deux centres clientèles, et deux unités opérationnelles ;
- La nomination de cinq administrateurs exécutifs du Groupe ;
- Le démarrage des activités de transformation du Groupe qui passera de banque à prédominance grande clientèle en un ensemble équilibré de banque de grande clientèle et de banque de détail.

Chiffres clés

En milliers de dollars EU excepté les chiffres par action, les ratios et l'effectif

En fin d'exercice	2005	2004
Total bilan	2 199 230	1 910 345
Prêts et avances à la clientèle	1 022 140	923 661
Dépôts de la clientèle	1 532 478	1 465 117
Capitaux propres, part du groupe	221 547	127 219
<hr/>		
Situation nette comptable par action (\$)	0,59	0,44*
Créances douteuses / total prêts et avances (%)	12,2	9,4
Effectif (nombre)	2 602	2 033
Nombre d'agences et de bureaux	162	109

Pour l'exercice

Produit net bancaire	236 351	203 852
Provisions pour créances douteuses	14 898	18 136
Résultat avant impôts	73 729	60 315
Résultat après impôts	50 939	40 427
Résultat net, part du Groupe	41 502	31 431
<hr/>		
Résultat net par action (cents)	14	12
Résultat net par action dilué (cents)	14	12
<hr/>		
Dividende par action (cents)	3	1,88*
<hr/>		
Rendement moyen des fonds propres (%)	23,8	26,9
Rendement moyen de l'actif (%)	2,5	2,4

Autres données

Ratios d'adéquation du capital (%)		
Total des capitaux propres	21,7	13,3
Capitaux propres de base	21,7	13,1
<hr/>		
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)		
Moyenne pondérée	293 291	267 180
Au 31 décembre 2005	401 272	283 036*

* Fractionnement d'une action en quatre.

Message du Président du Conseil d'Administration

Je suis heureux de vous annoncer qu'une fois de plus, le Groupe Ecobank a clôturé une année marquée par de bons résultats. En effet, le Groupe a, de nouveau, démontré sa capacité à assurer sa croissance et sa rentabilité sur l'un des marchés les plus diversifiés et les plus exigeants au monde.

Performance

Nos résultats en 2005 traduisent une amélioration dans tous les secteurs clés de notre activité. Le total des actifs a augmenté et s'élève à 2,2 milliards de dollars EU et nos revenus nets se sont accrus de 19 pour cent passant ainsi à 221,5 millions de dollars EU. Le résultat brut a connu une croissance de 22 pour cent passant à 74 millions de dollars EU. La rentabilité moyenne des fonds propres est de 24 pour cent par rapport à 27 pour cent en 2004, ce qui reflète l'augmentation significative de nos capitaux propres au cours de l'exercice.

Stratégie

Au cours de l'année 2005, nous avons pris plusieurs mesures importantes en vue d'une transformation de Ecobank, dans le but d'assurer à nos opérations une croissance durable et équilibrée sur le long terme.

L'équipe de direction a été renforcée avec la nomination d'un nouveau Directeur Général et de cinq administrateurs exécutifs chargés de la gestion des secteurs clés d'activités et des régions géographiques où le Groupe est établi.

Nous avons profité de la consolidation du secteur bancaire au Nigeria pour réformer et repositionner nos opérations dans cet important marché de la sous région. Après avoir entièrement recapitalisé Ecobank Nigeria pour nous conformer à la nouvelle réglementation bancaire, nous avons conclu un accord avec la FirstBank of Nigeria afin de combiner nos opérations et créer l'un des groupes bancaires les plus importants et les plus diversifiés de l'Afrique. Ce rapprochement est conditionné par l'approbation des actionnaires et des autorités de réglementation. Nous envisageons activement des options similaires dans les autres pays et marchés où nous opérons.

Au cours de l'année, nous avons également renforcé de manière significative notre capital grâce à l'émission de droits préférentiels et à un placement privé d'actions. De plus, l'introduction prochaine en bourse au cours de l'année 2006 de ETI et des filiales du Nigeria et du Ghana nous conforte dans l'idée que la consolidation du capital et la flexibilité financière dont jouit le Groupe le placent en meilleure position pour réaliser ses objectifs stratégiques à long terme.



Gouvernement d'entreprise

Monsieur Michel Abrogoua qui a été nommé Administrateur en février 2002, puis élu Vice Président, a quitté le Groupe lors de la dernière Assemblée Générale, à la suite du changement de propriété intervenu à West Africa Growth Fund. Monsieur Cheick Modibo Diarra qui a siégé au Conseil pendant trois années a également accepté de se retirer pour assurer désormais la présidence du Conseil d'administration de Ecobank Mali.

Monsieur Olufemi Adefope a quitté le Groupe après quinze années de service au cours desquelles il a assumé diverses fonctions dont récemment, celles de Directeur Financier puis de Directeur Général par intérim du Groupe.

Nous leur adressons nos remerciements pour leur contribution au développement du Groupe Ecobank.

Au cours de l'exercice, Monsieur Arnold Ekpe a rejoint la société en qualité de Directeur Général du Groupe. Monsieur Albert Essien, Mesdames Evelyne Tall et Funke Osibodu, Messieurs Christophe Jocktane-Lawson et Patrick Akinwuntan ont été nommés administrateurs exécutifs du Groupe. Nous leur souhaitons la bienvenue au Conseil et attendons leurs contributions pour le développement du Groupe. Dorénavant, c'est une équipe jeune et dynamique qui aura la responsabilité de diriger et de faire progresser le Groupe. En plus de la solide équipe d'administrateurs non exécutifs qui siègent déjà au Conseil, le Groupe dispose donc d'administrateurs dotés de compétences et d'expériences nécessaires, susceptibles d'apporter un appui réel en vue du développement futur du Groupe.

Message du Président du Conseil d'Administration *(suite)*

Par ailleurs, le Conseil a approuvé une nouvelle structure organisationnelle pour le Groupe. Cette structure, déjà mise en oeuvre, a pour but d'améliorer et de décentraliser le processus de prise de décision dans le Groupe. Les avantages d'une telle structure en termes d'amélioration de la performance du Groupe sont déjà remarquables. Le Conseil a également approuvé un plan de succession pour le Groupe afin d'assurer une planification et une mise en oeuvre harmonieuses des changements aussi bien au niveau du Conseil que de la Direction. Ce plan, déjà utilisé pour gérer mon départ prévu du Conseil, sera également appliqué dans le cadre des changements à venir au niveau de la Direction générale et du Conseil d'administration.

Pour ma part, je me retirerai du Conseil à la fin de la présente assemblée générale, ayant atteint l'âge limite prévu par les textes. En jetant un regard rétrospectif sur les années passées, je suis satisfait des progrès remarquables accomplis par le Groupe. En effet, Ecobank est à une étape décisive où elle passera du statut de banque sous-régionale à celui d'une institution véritablement panafricaine disposant de ressources appropriées et de l'envergure nécessaire en vue de concrétiser l'aspiration des pères fondateurs du Groupe et de jouer un rôle de premier plan dans la transformation du continent africain.

J'ai assumé les fonctions de Président du Conseil à un moment où des changements majeurs se sont opérés dans le Groupe. C'est avec plaisir que je passerai le témoin à mon successeur, avec la conviction que Ecobank est maintenant une institution plus forte et plus importante, disposant de nouveaux atouts, et prête à franchir la prochaine étape de son évolution.

Je saisis cette occasion pour remercier nos actionnaires, mes collègues du Conseil, la Direction et tout le personnel, les autorités de réglementation et les populations des pays d'implantation du Groupe, pour leur soutien pendant mon mandat de Président du Conseil.

Le Conseil d'administration a unanimement élu l'actuel Vice Président, Monsieur Mandé Sidibé, comme mon successeur en tant que Président, sous réserve de sa réélection en qualité d'administrateur par l'assemblée générale. Je compte sur vous pour le soutien que vous lui apporterez et votre collaboration en vue de propulser le Groupe vers l'avant.

Responsabilité sociale de l'entreprise

La Fondation Ecobank, institution en charge de la gestion des œuvres sociales de la société, a démarré ses activités en 2005 et son impact se fait déjà sentir à travers les projets utiles qu'elle finance dans la sous région. Au cours de l'exercice, des dons ont été accordés à des projets d'utilité publique au Bénin, au Mali et au Burkina-Faso. La Fondation est administrée par un Conseil qui décide de ses activités de façon autonome. Ecobank accorde une subvention annuelle à la Fondation qui pourra aussi mobiliser des fonds de diverses autres sources.

Conclusion

Si 2005 a été une année où la situation politico-économique est demeurée relativement positive en Afrique de l'Ouest et du Centre, elle a été une année de changements notables pour le Groupe Ecobank.

La société est à présent mieux positionnée pour faire face aux défis futurs et tirer profit de sa croissance et de sa rentabilité réalisées au fil des ans. Nous sommes engagés, plus que jamais, à faire de Ecobank un Groupe bancaire africain de classe internationale.

Je voudrais conclure en remerciant tous nos partenaires ; actionnaires, clients, personnel, autorités de réglementation et les populations des pays d'implantation pour le soutien et la confiance manifestés à l'égard du Groupe Ecobank. Je suis convaincu qu'avec votre assistance, nous pouvons faire de Ecobank, l'une des institutions majeures en Afrique. Je vous remercie.



Philip C. Asiodu
Président du Conseil d'administration

Rapport du Conseil d'administration

L'activité principale

Ecobank Transnational Incorporated (ETI), la société mère du Groupe Ecobank, est une société de holding bancaire. Sa principale activité est la prestation de services bancaires et financiers par le biais de ses filiales. Elle jouit d'un statut spécial en matière fiscale, juridique et de contrôle des changes grâce à un Accord signé avec le Gouvernement du Togo.

L'examen des activités du Groupe ainsi que ses perspectives au cours de l'exercice 2005 sont présentés dans la section "Examen des activités et revue financière".

Les résultats

Le résultat net du Groupe est de 51 millions de dollars EU. Le résultat net, part du Groupe, est de 41,5 millions de dollars EU. Le détail des résultats de l'exercice est présenté dans le compte de résultat consolidé.

Les administrateurs ont approuvé, lors de la réunion du Conseil d'administration du 12 mai 2006, les comptes annuels de la société et du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2005. Messieurs Philip C. Asiodu et Arnold Ekpe ont été autorisés à signer les comptes au nom du Conseil d'administration.

Les normes internationales de reporting des états financiers

Comme vous le savez, les comptes de ETI et du Groupe sont préparés conformément aux normes comptables internationales (IAS). Ces normes ont été révisées et sont maintenant connues sous le terme de normes internationales de reporting des états financiers (IFRS).

Les IFRS n'exigent pas la publication des comptes individuels de la société mère lorsque les comptes du groupe sont préparés. Toutefois, il est de tradition pour Ecobank de fournir aux actionnaires les comptes de la société mère. En conséquence, afin de nous conformer aux normes IFRS et à notre longue pratique, nous vous avons fourni les comptes du Groupe et ceux de la société mère à savoir ETI. Les comptes du Groupe sont préparés en conformité totale avec les nouvelles normes IFRS. Les comptes de ETI sont également préparés conformément à ces normes à l'exception de la comptabilisation de nos investissements dans les filiales qui est présentée suivant les règles que nous avons toujours utilisées.

Les dividendes

Les administrateurs ont recommandé le paiement de dividendes de 3 cents de dollar EU par action ordinaire, sur la base de l'actionnariat au 31 décembre 2005.

Les dividendes au titre des actions émises dans le cadre du placement privé seront payables au prorata à compter de la date de réception des fonds par la Société.

La capitalisation

Les administrateurs proposent une capitalisation par l'émission d'une action ordinaire nouvelle pour chaque cinq actions ordinaires détenues.

Le capital

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 11 mars 2005, le capital autorisé de la société a été augmenté, passant de 100 millions de dollars EU à 200 millions de dollars EU et la valeur nominale des actions a été réduite de 1 dollar EU à 0,25 dollar EU. Ainsi, le capital autorisé est actuellement représenté par 800 millions d'actions ordinaires de valeur nominale 0,25 dollars EU. L'assemblée générale extraordinaire a également approuvé l'émission de droits préférentiels de souscription à raison de quatre (4) actions ordinaires nouvelles pour chaque cinq (5) actions détenues, soit un total de 226,4 million d'actions.

Les actions au titre des droits de souscription ont été cédées au prix de 0,70 dollars EU par action. Les actions n'ayant pas été souscrites au titre des droits ont été cédées par placement privé au prix de 0,80 dollars EU par action. A fin 2005, 60 764 495 actions ont été souscrites par le biais de droits préférentiels et 57 471 545 dans le cadre du placement privé. En outre, 47 500 000 actions ont été réservées au profit de Kingdom Zephyr Africa Management Company (KZAM) et Kingdom Holding, dans le cadre de deux prêts convertibles.

Rapport du Conseil d'administration *(suite)*

Le Conseil d'administration et le Secrétaire Général

Les noms des administrateurs, l'adresse officielle de la société et le nom du Secrétaire Général sont indiqués aux pages 9 à 11 du présent rapport. Cinq administrateurs exécutifs ont été nommés au cours de l'année. Il s'agit de :

- Patrick Akinwuntan, directeur de la banque de détail, de la technologie et des opérations,
- Albert Essien, directeur régional,
- Christophe Jocktane-Lawson, directeur du développement institutionnel et de la banque de grande clientèle,
- Olufunke Osibodu, directrice régionale,
- Evelyne Tall, directrice régionale.

Au 31 décembre 2005, le Conseil compte treize (13) membres dont sept (7) administrateurs non exécutifs et six (6) administrateurs exécutifs.

Le Conseil d'administration s'est réuni sept (7) fois au cours de l'année. Les trois (3) comités du Conseil, à savoir le Comité de Gouvernance et de Stratégie, le Comité d'Audit et de Respect des Normes et le Comité des Risques se sont régulièrement réunis au cours de l'année pour se pencher sur divers aspects relevant de leurs attributions respectives.

En outre, le conseil a instauré des comités ad hoc chargés de la consolidation de Ecobank au Nigeria et du projet de rapprochement avec FirstBank.

Gouvernement d'entreprise et respect des normes

La société fonctionne selon des politiques et des normes de gestion destinées à encourager une gouvernance harmonieuse et transparente, éviter les conflits d'intérêts et promouvoir des pratiques commerciales basées sur une éthique rigoureuse. Voir pages 12 à 15 pour des détails.

Le Conseil a adopté le Code de Gouvernance d'entreprise de la Société Financière Internationale (SFI) pour guider sa composition et ses termes de références.

Les filiales

Ecobank opère aujourd'hui dans 13 pays, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Togo.

Au cours de l'année 2005, nous avons commencé des démarches pour obtenir des agréments en vue de l'implantation de nouvelles filiales dans quatre pays, à savoir le Tchad, la Guinée Equatoriale, la Guinée Bissau et la Sierra Léone.

Notre filiale spécialisée dans la banque d'affaires, Ecobank Development Corporation (EDC), a développé ses activités ainsi que son réseau d'implantation au cours de l'année. En outre, la direction de cette filiale a été renforcée. eProcess International SA, notre filiale qui assure les services partagés du Groupe a également, fait l'objet d'une restructuration qui a abouti à la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante. Le renforcement de ses capacités lui permettra de jouer un rôle stratégique dans l'amélioration de notre efficacité et dans la réduction des charges opérationnelles.

Ecobank Transnational Incorporated détient une part majoritaire dans le capital de toutes les filiales. Elle procure à ses filiales une assistance dans les domaines de la gestion opérationnelle et technique, de la formation, du développement des affaires et de conseils.

Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement pouvant affecter de manière significative l'état des affaires de la société au 31 décembre 2005, et ses résultats à la même période, et qui n'a pas été provisionné de manière adéquate ou déclaré, n'a été relevé.

Responsabilités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a pour responsabilité la préparation des états financiers qui doivent donner une image fidèle des affaires et des résultats de la société à la fin de l'exercice social.

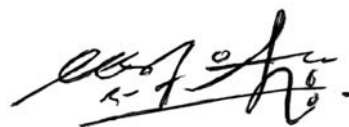
Le Conseil d'administration doit s'assurer que :

Rapport du Conseil d'administration *(suite)*

- des procédures de contrôle interne adéquates sont définies en vue de préserver les actifs, de prévenir ou de détecter les fraudes et autres irrégularités ;
- les livres comptables sont correctement tenus ;
- les procédures comptables mises en place sont respectées ;
- des principes comptables appropriés sont appliqués de façon systématique ;
- les états financiers sont élaborés dans la perspective d'une continuation des activités de la société à moins que les circonstances ne laissent présumer le contraire.

Les Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes associés, PricewaterhouseCoopers Lagos, Nigeria et PricewaterhouseCoopers Abidjan, Côte d'Ivoire ont exprimé leur volonté de continuer à travailler avec la société. Une résolution sera proposée en vue d'autoriser le Conseil d'administration à déterminer leur rémunération.



Le 12 mai 2006

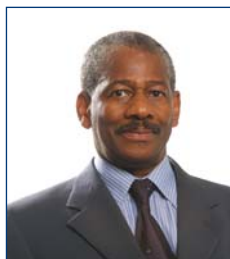
Pour le Conseil d'administration et p.o.,
Le Secrétaire Général
Samuel K. Ayim

Conseil d'administration



Philip C. Asiodu

Président



Mandé Sidibé

Vice-Président



Arnold Ekpe

Directeur Général
du Groupe



**Christian N.
Adovelande**



Oba A. Otudeko



J. Kofi Bucknor



Kolapo Lawson



Evelynne Tall*



Olufunke Osibodu*



Albert K. Essien*



**Christophe
Jocktane-Lawson***



Patrick Akinwuntan*



Cheick Modibo Diarra

S'est retiré le 31 déc. 2005



M. Olufemi Adefope

S'est retiré le 22 sept. 2005



Michel Abrogoua

S'est retiré le 16 juin 2005

* Administrateurs exécutifs

Administrateurs non-exécutifs (résumé)

Philip C. Asiodu (Président)

Philip Asiodu est un industriel, un homme d'affaires et un ancien haut fonctionnaire. Ancien ministre du pétrole et des ressources naturelles du Nigeria, il est président ou administrateur de plusieurs sociétés du secteur public et du secteur privé au Nigeria. Il a été le premier président du Conseil d'administration de Ecobank Nigeria (1989 à 1992).

Mandé Sidibé (Vice Président)

Mandé Sidibé a été Conseiller spécial du Président de la République du Mali, puis Premier Ministre. Il est un ancien directeur de la BCEAO Mali et conseiller spécial du gouverneur de la BCEAO. Il a servi en qualité de Chef de Division, puis Economiste Principal au Département Afrique du FMI.

Cheick Modibo Diarra

Cheick Modibo Diarra est un ancien Directeur de Programme au Jet Propulsion Laboratory (JPL) de la NASA. Il est également Ambassadeur de bonne volonté pour la Science et la Technologie de l'UNESCO. Il est titulaire d'un doctorat en ingénierie mécanique de la Howard University, Washington DC, USA. Il a été récemment nommé Président de Microsoft Afrique.

Kolapo A. Lawson

Kolapo Lawson est Directeur d'un Groupe industriel international, et président du conseil d'administration de deux sociétés cotées en bourse. Ancien administrateur de Ecobank Nigeria (1989 à 1997) et de Ecobank Togo (1990 à 1993), il est titulaire d'un diplôme en Economie et est membre de l'Ordre des Experts Comptables d'Angleterre et du Pays de Galles, et de l'Ordre des Experts Comptables du Nigeria.

Ayoola Oba Otudeko

Ayoola Oba Otudeko siège comme membre ou président de conseil d'administration au sein de plusieurs chambres de commerce, sociétés et banques, dont la Banque Centrale du Nigeria. Il est membre du Conseil Consultatif Régional de la London Business School et Chancelier de Olabisi Onabanjo University. Il est expert comptable et banquier.

Christian N. Adovelande

Christian Adovelande est Président de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), qu'il représente au Conseil d'administration de ETI. Ancien Président Directeur Général de CAURIS Investissement, une société régionale de capital risque. Il a par ailleurs occupé de hautes fonctions au Fonds GARI SA. (Fonds de Garanties des Investissements Privés en Afrique de l'Ouest) et à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

J. Kofi Bucknor

Kofi Bucknor est le représentant de Kingdom Zephyr Africa Management Company et Directeur Général de J. Kofi Bucknor & Associates au Ghana. Il a occupé des postes de responsabilité dans plusieurs sociétés en Afrique de l'Ouest, en Europe et aux Etats Unis. Président du Conseil d'administration du Ghana Stock Exchange et conseiller du Prince Alwaleed Bin Talal Bin Abdulaziz Al Saud d'Arabie Saoudite. Il représente Kingdom Holding au Conseil d'administration.

Michel G. Abrogoua

Michel Abrogoua est un ancien Directeur Général de Framlington Asset Management West Africa, l'organe de conseil en investissement de West Africa Growth Fund. Il a également assumé de hautes fonctions à la Société Financière Internationale (SFI) et à la Banque Africaine de Développement (BAD)

Engagement pour une bonne gouvernance d'entreprise

Le Groupe Ecobank s'est engagé à assurer une bonne gouvernance d'entreprise. Le Groupe estime qu'une bonne gouvernance permet d'accroître la valeur des actions. Dans l'industrie bancaire en Afrique de l'Ouest, Ecobank a été un pionnier de l'institutionnalisation des principes de bonne gouvernance en tant qu'élément de la culture d'entreprise. C'est ainsi que Ecobank vise à se conformer aux meilleures pratiques internationales en matière de gouvernance d'entreprise. L'adhésion aux principes de gouvernance d'entreprise est articulée dans un certain nombre de documents de la société. Les statuts de la Société et ceux de ses filiales définissent les rôles respectifs de la Direction, du Conseil d'administration et des actionnaires (y compris la protection des droits des actionnaires minoritaires) dans la gestion du Groupe. Le Groupe dispose de règlements intérieurs uniformes pour les conseils d'administration, une Charte de gouvernance d'entreprise, des Codes de conduite pour les administrateurs et un Code de déontologie des affaires pour le personnel. Tous ces éléments visent à assurer la transparence et la responsabilisation au sein du Groupe.

Le Conseil d'administration a récemment adopté les directives de la Société Financière Internationale (SFI) sur la gouvernance d'entreprise comme cadre de référence. Les pratiques de gouvernance d'entreprise du Groupe sont également guidées par les normes de Bâle en matière de gouvernance.

Structure de Gouvernance au sein du Groupe Ecobank

Les documents de gouvernance du Groupe Ecobank soulignent les politiques et clarifient les rôles et responsabilités respectifs des structures de gouvernance au sein du Groupe.

Les principes clés qui sous-tendent la structure de gouvernance du Groupe sont définis comme suit :

- La société mère ETI agit en tant qu'«architecte stratégique» avec très peu d'implication dans la gestion opérationnelle et la prise de décision au niveau des filiales. Elle établit la stratégie et l'orientation globale du Groupe, les politiques et procédures. Elle les supervise au moyen de contrôles et d'audits pour en assurer la conformité non seulement avec la stratégie du Groupe mais aussi avec les lois et réglementations locales ;

- la prise de décisions opérationnelles est maintenue au niveau le plus proche possible du client et de l'entité chargée d'engager l'action ;
- la responsabilisation individuelle est institutionnalisée par la mise en place d'une délégation appropriée de pouvoirs ;
- la coordination au niveau des filiales et du Groupe est assurée au moyen de concertations à un niveau élevé entre la société mère et ses filiales ; et entre les filiales, au niveau des conseils d'administration et des directions générales ;
- des termes de référence et des responsabilités clairs sont fixés pour les comités du Conseil d'administration et des comités de direction ; la communication et l'échange d'informations en dehors des réunions sont une réalité au sein du Groupe. La politique du Groupe est une " politique de porte ouverte ".

Les organes qui assurent la gouvernance du Groupe sont les suivantes :

- Le Conseil d'administration de ETI
- Le Conseil d'administration des filiales
- Le Comité exécutif de Gestion du Groupe
- Le Comité exécutif de Gestion des Filiales
- Les réunions annuelles des directeurs généraux des filiales.

Des sous-comités appropriés sont également mis en place, à titre temporaire ou permanent, pour traiter de problèmes ponctuels. Une brève description des rôles et responsabilités de chacun de ces organes de gouvernance est présentée ci-après.

Le Conseil d'administration de ETI

Le Conseil d'administration de ETI est élu par les actionnaires de la société. Il est responsable devant eux de la bonne gestion et de l'administration du groupe. Sa mission principale est de veiller à la rentabilité à long terme de la société, dans l'intérêt des actionnaires. Suivant la Charte de Gouvernance du groupe, le Conseil d'administration sera guidé par les principes suivants :

- La délimitation claire et la séparation des responsabilités entre le Conseil d'administration et la direction de la société, pour garantir la non ingérence du Conseil dans la gestion opérationnelle du Groupe.

- Une opinion objective et indépendante de celle de la direction sur la conduite des affaires de la société.
- La prise de décisions de façon informée et de bonne foi, avec l'attention et le soin requis, et dans l'optique de protéger et servir les intérêts du groupe et de ses actionnaires.
- Le respect des lois et réglementations applicables dans le cadre de la stratégie et de l'orientation du Groupe.
- En cas de conflit entre la politique du Groupe et les lois nationales des pays d'implantation des filiales, la législation locale s'appliquera.
- La conduite des affaires dans la transparence en évitant les conflits d'intérêts pouvant affecter les membres du Conseil d'administration.
- La communication complète et diligente d'informations précises et pertinentes concernant les intérêts personnels des administrateurs.

Le Conseil a récemment approuvé l'élargissement de sa composition pour inclure cinq administrateurs exécutifs. La composition du Conseil au 1^{er} avril 2006 est de douze membres comprenant six administrateurs exécutifs et six non exécutifs (Voir pages 10 et 11). Le Conseil veille au respect de la politique qui consiste à s'assurer qu'il comprend toujours une majorité d'administrateurs non-exécutifs.

Le conseil dispose de trois comités, à savoir, le Comité de Gouvernance, le Comité d'Audit et de Respect des Normes et le Comité des Risques. La composition et les termes de référence de ces comités sont résumés ci-dessous.

Le Comité de Gouvernance

Composition

Ce comité est composé de quatre membres : le Président, le Directeur Général et deux administrateurs non exécutifs, à savoir Messieurs Christian Adovelande et Oba Otudeko.

Responsabilités

- Formuler, revoir et de manière générale veiller à la mise en oeuvre des politiques applicables à toutes les unités et veiller à la bonne gouvernance au sein du Groupe.

- Gérer les relations entre ETI, ses actionnaires et les filiales, y compris les relations avec les conseils d'administration des filiales.
- Formuler de nouvelles politiques du Groupe et réviser les politiques existantes, y compris la structure organisationnelle.
- Gérer les relations avec les autorités de réglementation et les tiers.
- Assurer la conduite des affaires du Conseil d'administration entre deux réunions du Conseil ou lorsque celui-ci ne siège pas.
- Recommander la nomination d'administrateurs exécutifs et non exécutifs.
- Réviser la stratégie et les politiques des ressources humaines du Groupe et la rémunération des cadres supérieurs.

Le Comité d'Audit et de Respect des Normes

Composition

Ce comité est composé de deux administrateurs non exécutifs (Messieurs Mandé Sidibé et Kofi Bucknor) et de deux actionnaires (La Social Security and National Insurance Trust du Ghana représentée par son Directeur Financier, Monsieur Kwasi Boatinn ; et de Monsieur Ayi A. Amavi). Le Directeur Général assiste aux réunions en cas de besoin.

Tous les membres ont une bonne connaissance des affaires et disposent de compétences en matière de concepts et de techniques comptables.

Le Directeur de l'Audit et du Respect des Normes et la Directrice Financière du Groupe en assurent le secrétariat.

Responsabilités

- Examiner les contrôles internes effectués, y compris les contrôles financiers et opérationnels.
- Passer en revue la fonction d'audit interne et diligenter des missions d'audits et de révision.
- Faciliter le dialogue entre les auditeurs et la direction concernant les résultats des audits.
- Proposer la désignation des commissaires aux comptes ainsi que leur rémunération.
- Travailler avec les Commissaires aux comptes pour réviser les comptes annuels avant l'arrêté desdits comptes par le Conseil d'administration.
- Veiller au respect de toutes les lois, réglementations et normes opérationnelles applicables.

Le Comité des Risques

Composition

Ce comité est composé de quatre membres à savoir Messieurs Kolapo Lawson (Président), Messieurs Christian Adovelande, Kofi Bucknor et le Directeur Général du Groupe. Ses membres disposent d'une bonne connaissance des affaires et des compétences en finance, banque, gestion en général et gestion des risques et crédits en particulier.

Responsabilités

- Participer à la détermination et à l'élaboration des politiques et procédures d'examen et d'approbation des crédits des risques opérationnels, de marché et autres risques au sein du Groupe ; définir le niveau de risques acceptables et la spécification claire des critères d'acceptation ;
- Déterminer et réviser les limites d'approbation des crédits par la direction.
- Revoir et ratifier les changements de politique de crédit initiés par la direction.
- Veiller à la conformité avec les politiques de crédit de la banque et les exigences réglementaires prescrites par les autorités de réglementation ou de supervision.
- Examiner périodiquement les rapports sur le portefeuille de crédit et évaluer la performance du portefeuille.
- Examiner tous les autres risques liés à la technologie, au marché, à l'assurance à la réputation, aux réglementations, etc.

Le Directeur des Risques du Groupe assure le secrétariat du Comité.

Les Conseils d'administration des filiales

Les filiales de Ecobank fonctionnent comme des entités juridiques distinctes dans les différents pays d'implantation. ETI est l'actionnaire majoritaire dans toutes les filiales, mais des ressortissants et des institutions des pays d'implantation sont également actionnaires des filiales. Chaque filiale dispose d'un Conseil d'administration composé en majorité d'administrateurs non-exécutifs.

La Charte de Gouvernance du Groupe requiert que le Conseil d'administration de la filiale de chaque pays soit guidé par les mêmes principes que ceux applicables au Conseil d'administration de ETI. En règle générale, et sous réserve de la réglementation locale et de la taille du Conseil, les Conseils d'administration des filiales disposent des mêmes nombres de comités que celui de ETI.

Dans le but d'assurer une gestion efficace et appropriée des filiales, en adéquation avec l'orientation et la stratégie globale du Groupe, le Conseil d'administration de chaque filiale est responsable devant les actionnaires de la filiale. Les Conseils d'administration des filiales ont des obligations basées sur la loi sur les sociétés et la loi bancaire en vigueur dans les pays respectifs.

En cas de conflit entre les politiques et procédures du Groupe et les lois nationales, ces dernières s'appliquent.

Le Comité Exécutif de Gestion du Groupe

Le Comité Exécutif de Gestion du Groupe est composé du Directeur Général, des directeurs régionaux, des directeurs opérationnels et d'unités fonctionnelles du Groupe. Ils sont actuellement au nombre de treize. Il est responsable de la gestion opérationnelle du Groupe et des filiales.

Le Comité Exécutif de Gestion du Groupe est responsable devant le Conseil d'administration de ETI et joue un rôle important dans la structure de gouvernance. Le Comité, en matière de politique, gère la stratégie globale et les grandes orientations du Groupe, les soumet pour approbation au Conseil d'administration en cas de besoin, et supervise leur mise en œuvre. Le Comité dispose de pouvoirs spécifiques de décisions dans certains domaines de la gestion du Groupe. En particulier, le Comité Exécutif travaille en étroite collaboration avec, et assiste le Directeur Général dans les domaines ci-après :

- Définir et élaborer la stratégie du Groupe.
- S'assurer de la cohérence du plan stratégique des filiales avec la stratégie globale du Groupe.
- Suivre et gérer la performance du Groupe par rapport au plan stratégique.
- Mettre en œuvre les politiques et décisions du Groupe.

Gouvernement d'entreprise (suite)

- Faire des recommandations sur diverses questions relatives au personnel.
- Suivre et évaluer les progrès et réalisations des initiatives majeures du groupe et des projets principaux au niveau des filiales.
- Recommander l'ouverture ou la fermeture de filiales.
- Apporter une réponse appropriée aux facteurs liés à l'environnement, aux réglementations, aux politiques gouvernementales, à la concurrence et à toutes autres questions analogues à travers le Groupe.
- Formuler des politiques en vue de promouvoir les objectifs du Groupe.
- Prendre des décisions importantes dans les domaines où le Comité Exécutif bénéficie d'une délégation de pouvoirs.
- Suivre l'avancement et les réalisations en ce qui concerne les principales initiatives et projets de la filiale.
- Apporter une réponse articulée et appropriée aux facteurs liés à l'environnement, aux réglementations, aux politiques gouvernementales, à la concurrence et à toute autre question analogue dans la filiale.
- Formuler des politiques en vue de la promotion des objectifs de la filiale.
- Informer ETI sur l'adaptation de la stratégie du Groupe aux spécificités de l'environnement local de la filiale.
- Donner des conseils sur les législations et réglementations locales ayant un impact sur les politiques du Groupe.

Le Comité Exécutif de Gestion des filiales

Le Comité Exécutif de Gestion des filiales est composé du Directeur Général de la filiale et des principaux cadres supérieurs de la filiale. En dehors de la gestion quotidienne des opérations de la filiale, Ce comité est également chargé de :

- Gérer les objectifs stratégiques de la filiale en accord avec la stratégie du Groupe.
- Définir les missions et objectifs globaux de la filiale.
- S'assurer de la cohérence du plan opérationnel de la filiale avec la stratégie globale du Groupe.
- Approuver les grandes orientations et la stratégie des différents départements de la filiale.
- Prendre des décisions concernant les plans opérationnels et les budgets de la filiale.
- Examiner les rapports financiers et de contrôle interne de la filiale.
- Suivre et gérer la performance de la filiale par rapport au plan stratégique.

La réunion annuelle des Directeurs Généraux de filiales

La réunion annuelle des Directeurs Généraux de filiales est une rencontre annuelle des Directeurs Généraux des filiales et des responsables d'unités fonctionnelles du Groupe, pour examiner et réfléchir sur la stratégie et les politiques du Groupe. Cette réunion joue un rôle clé car elle permet de faciliter l'harmonisation et l'intégration de la stratégie du Groupe. Son rôle est de :

- Partager et disséminer l'information, les expériences et les meilleures pratiques à travers le Groupe.
- Initier des politiques qui favorisent l'intégration et la promotion du concept de "Banque Unique".
- Promouvoir l'intégration et la standardisation des politiques et procédures du Groupe.
- Promouvoir et suivre la conformité avec les normes opérationnelles du Groupe.
- Contribuer à la formulation des politiques du Groupe.

Direction du Groupe (Au 31 mars 2006)

Direction Exécutive

Arnold Ekpe	Directeur Général du Groupe
Evelyne Tall	Directrice Régionale, UEMOA
Albert Essien	Directeur Régional, WAMZ
Abou Kabassi	Directeur Régional, CEMAC
Olufunke Osibodu	Directrice Régionale, Nigeria
Christophe Jocktane-Lawson	Directeur, Développement Institutionnel & Banque de Grande Clientèle
Patrick Akinwuntan	Directeur, Opérations, Technologie & Banque de Détail
Antoine Kayembé Nzongola	Directeur des Risques
Laurence do Rego	Directrice Financière du Groupe
Robert Kwami	Directeur de l'Audit et du Respect des Normes
Richard Kyereboah	Directeur des Ressources Humaines
Samuel Ayim	Secrétaire Général

Directeurs Généraux des filiales

BENIN Cheick Travaly	LIBERIA Esijolone Okorodudu
BURKINA FASO Latifou Yessoufou	MALI Yves Coffi Quam-Dessou
CAMEROUN Abou Kabassi	NIGER Charles Daboiko
CAP VERT Malick Guèye	NIGERIA Olufunke Osibodu
CÔTE D'IVOIRE Martin Djedjes	SENEGAL Ehouman Kassi
GHANA Samuel Ashitey Adjei	TOGO Roger Dah-Achinanon
GUINEE Assiongbon Ekué	

Directeurs Généraux des filiales spécialisées

eProcess International SA (Togo) Patrick Akinwuntan	Ecobank Development Corporation (Togo) Michael Ashong
Ecobank Stockbrokers Limited (Ghana) Mahama Iddrissu	ESL Securities Limited (Nigeria) Tunde Ayeni
Ecobank Investment Corporation (Côte d'Ivoire) Adonis Séka	

Rapport du Directeur Général du Groupe

Aperçu général

Le Groupe Ecobank a une fois de plus enregistré une performance record au cours de l'exercice 2005. L'évaluation de nos résultats au regard de divers indicateurs financiers se révèle positive. Les revenus et la rentabilité ont enregistré une croissance.

Notre stratégie de banque régionale continue d'être payante. Au fil des ans, nous avons été en mesure de démontrer que nous pouvons réussir dans des pays, cultures et marchés divers, dans l'une des régions les plus exigeantes au monde. Notre modèle d'activité axé sur la diversification, dans plusieurs pays et marchés, nous rend moins vulnérables que la plupart de nos concurrents, face aux risques liés à une concentration des opérations dans un seul pays. Nous avons continué à nous développer malgré des périodes d'instabilité économique et politique dans notre région.

Dans l'ensemble, la performance économique de notre région en 2005 a été positive et les données portent à croire que cette tendance se poursuivra en 2006. Les économies en Afrique de l'Ouest et du Centre ont enregistré une croissance positive, notamment du fait que les pays exportateurs de pétrole ont bénéficié de la forte hausse des prix du pétrole. En outre, il a été noté dans divers pays de la région, une évolution économique et politique satisfaisante dont l'impact a été positif sur les opérateurs économiques. Quelques pays ont néanmoins été confrontés à certaines difficultés.

Malgré un contexte général favorable et une évolution de l'activité économique tout aussi satisfaisante, l'industrie bancaire doit faire face à un certain nombre de changements fondamentaux : les banques locales étendent de plus en plus leurs activités au plan régional ; des banques internationales et sud-africaines montrent un intérêt croissant pour notre région, les marges et parts de marché font l'objet d'une forte pression du fait d'une concurrence de plus en plus croissante. Les exigences réglementaires sont de plus en plus rigoureuses, les clients réclament une meilleure qualité de service et de meilleurs produits ; et la chasse aux ressources humaines de qualité devient de plus en plus ardue.

Certains de ces défis sont nouveaux mais pour la plupart, il s'agit de défis inhérents aux marchés de biens ou de produits, à l'opposé du marché des services. Pour affronter la concurrence avec succès et poursuivre notre croissance, nous devons nous adapter aux marchés dans lesquels nous opérons, anticiper le changement et y faire face efficacement, accroître nos revenus et gérer rationnellement nos coûts, améliorer nos procédures et mettre l'accent sur le service à la clientèle.



Vision stratégique

Notre objectif stratégique consiste à bâtir une institution africaine de classe internationale centrée sur l'Afrique. Un tel objectif implique qu'il faudra transformer et réinventer le Groupe Ecobank afin de faire face aux défis d'un marché qui se mondialise. Il nous faut actualiser et repositionner notre marque, pour en faire le symbole d'un système bancaire pratique, accessible et fiable.

Nos valeurs doivent projeter l'image d'une banque transparente, engagée, avant-gardiste et multinationale. Notre stratégie et nos actions doivent être modelées par les trois principaux thèmes qui conditionnent notre industrie, à savoir la croissance, l'efficacité et la taille.

Croissance

Nous continuerons à positionner notre marque pour une croissance soutenue à travers toute l'Afrique.

Notre stratégie de croissance sera basée sur une combinaison de facteurs comprenant :

- Une expansion par la pénétration de nouveaux marchés. Nous projetons d'ouvrir quatre nouvelles filiales en 2006 au Tchad, en Guinée Equatoriale, en Sierra Léone et en Guinée Bissau ;
- Une plus large part dans les marchés existants grâce à l'ouverture de nouvelles agences et la mise en place de projets de rapprochements avec des banques locales ;

- L'expansion vers de nouveaux segments de marchés, comme la banque de détail, qui représentent une clientèle dont les besoins non satisfaits constituent une formidable opportunité d'augmentation du niveau des revenus.

Effacité

Nous sommes persuadés que beaucoup d'efforts restent à faire pour améliorer les résultats actuels. Ecobank se développe et se diversifie sur le plan géographique. Cette expansion devra être soutenue par des mesures idoines en vue de tirer parti des économies d'échelle pour consolider l'efficacité. Notre objectif est d'être perçu comme l'opérateur efficace dans des marchés dits improductifs, et ce grâce à l'application des procédés technologiques les plus récents alliés à une pratique des affaires permettant de réduire les coûts et d'accroître les revenus.

Le Groupe a enclenché un processus de centralisation de ses services opérationnels internes, par le biais d'une plateforme partagée. La phase de démarrage s'effectuera en 2006. La mise en œuvre de ce projet permettra de réaliser des économies substantielles et d'améliorer l'efficacité.

Notre stratégie d'amélioration de l'efficacité s'inspire des succès réalisés par d'autres opérateurs sur des marchés émergents plus avancés. Nous poursuivrons également nos efforts pour devancer la concurrence par l'adoption et l'adaptation de procédés et pratiques ayant fait leurs preuves sur d'autres marchés.

Taille

La Banque commerciale est essentiellement une activité de produits où la taille est importante. Certaines grandes banques internationales et sud africaines disposant de ressources considérables manifestent un regain d'intérêt pour l'Afrique subsaharienne. Le processus de consolidation au Nigeria a vu se former un nombre important de grandes banques disposant de ressources suffisantes pour assurer leur expansion dans d'autres régions du continent. Pour que Ecobank reste compétitive dans le nouvel environnement bancaire en formation, il nous faudra adopter les mesures appropriées pour nous positionner comme l'une des plus grandes banques dans les marchés où nous sommes déjà opérationnels.

Notre stratégie de croissance est conçue pour positionner Ecobank comme la première banque en Afrique au sud du Sahara, à l'exclusion de l'Afrique du Sud.

Cette région est composée de 44 pays, à l'exclusion du Maghreb et de l'Afrique du Sud, avec une population de plus de 701 millions d'habitants et un PNB de plus de 321 milliards de dollars américains. On retrouve également dans cette région plusieurs des pays qui doivent leur croissance rapide à l'exportation du pétrole.

Pour réaliser cette croissance, nous voudrions fonctionner non pas comme un regroupement de banques, mais comme une "Banque Unique" opérant selon des normes opérationnelles communes dans tous les marchés d'implantation, tout en respectant la législation propre à chaque pays et les spécificités des différents marchés. Notre stratégie intègre aussi le fait que les plus récentes évolutions en technologie et en communications devraient nous permettre de tirer partie des économies d'échelle dans notre approche à l'égard des pays africains dits "petits pays" sans intérêt apparent.

Notre projet de rapprochement avec FirstBank au Nigeria a pour objectif de transformer nos opérations dans cet important marché en Afrique. Le Nigeria est la "Chine" de l'Afrique en termes de population ; le succès à long terme du Groupe Ecobank dépendra dans une large mesure de nos résultats sur ce marché.

Nous avons par ailleurs démarré un programme d'identification d'autres opportunités d'affaires qui nous permettront de développer nos activités par l'acquisition d'intérêts majoritaires dans d'autres banques installées dans des marchés où nous sommes déjà présents mais également dans de nouveaux marchés.

Valorisation de l'actionnariat

Nous sommes persuadés qu'en renforçant notre taille, en améliorant l'efficacité et en réalisant une expansion, nous parviendrons à positionner Ecobank, à valoriser et accroître la valeur de l'action de manière durable sur le long terme.

Le projet d'entrée en bourse de ETI sur trois places boursières en Afrique de l'Ouest a pour objet d'améliorer la liquidité de l'action et la valeur de la société sur le marché, en faveur de nos actionnaires. L'entrée en bourse a également pour but d'accroître la flexibilité financière de la société par la création d'un instrument liquide en vue du financement de sa croissance.

Les places boursières sur lesquelles ETI sera introduite sont la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) à Abidjan, la Ghana Stock Exchange à Accra et la Nigerian Stock Exchange à Lagos. A notre connaissance, ce serait la première fois qu'une société envisage une cotation simultanée sur ces trois différentes bourses. L'introduction de la société sur une bourse internationale est également envisagée en sus des cotations sur les bourses régionales.

En outre, deux de nos filiales les plus importantes, à savoir Ecobank Nigeria et Ecobank Ghana seront cotées en bourse en 2006. Cette décision a pour objectif de revaloriser les actions par la possibilité qu'offrent les indices du marché d'une évaluation objective et rationnelle du Groupe Ecobank. Elle permettra aussi de minimiser toute décote due à la structure de société holding que revêt ETI.

La décision de revaloriser l'action implique l'adoption d'une approche davantage basée sur les indices du marché dans la gestion de la société et la satisfaction des attentes des actionnaires. Outre les réformes qui interviendront au niveau des systèmes d'information et de reporting, il sera également créé une unité chargée des relations avec les investisseurs dont la priorité sera la satisfaction efficace et sans délai des attentes des actionnaires.

Mise en œuvre des activités

Nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux que nous voudrions atteindre. Au cours des trois prochaines années, nous prendrons des mesures pour transformer et réinventer le Groupe Ecobank et le positionner pour faire face aux défis d'un marché en constante mutation. Pour y parvenir, nous entendons adopter et adapter à nos réalités les pratiques et procédés ayant fait leurs preuves sur les marchés émergents les plus avancés, en particulier l'Asie et l'Europe de l'Est, qui connaissent une évolution accélérée. Nos priorités pour l'année à venir seront induites par notre vision stratégique axée sur la création d'une banque africaine de classe internationale. Elles se présentent comme suit :

- Procéder à la cotation en bourse de Ecobank Transnational Incorporated et des filiales du Nigeria et du Ghana afin de revaloriser les actions, rendre nos actions liquides et apporter une flexibilité financière au Groupe.

- Transformer le Groupe Ecobank en le faisant passer de sa position reconnue sur le marché comme étant principalement dirigée vers les grandes entreprises vers la banque de détail, tout en créant l'équilibre entre ces deux secteurs. Nous sommes persuadés que la banque de détail en Afrique de l'Ouest et du Centre demeure un secteur qui regorge d'immenses opportunités non encore exploitées.
- Doter le Groupe de moyens importants pour dynamiser nos transactions bancaires tout en développant nos activités de change, de marchés monétaires et de capitaux dans la sous-région.
- Bâtir une plateforme partagée pour centraliser les services opérationnels internes, réduire les coûts, améliorer l'efficacité, et disposer d'une plateforme robuste et évolutive pour soutenir la croissance et renforcer l'infrastructure de technologie et la capacité à fournir les services de manière efficace.
- Poursuivre notre expansion géographique et notre stratégie de diversification dans de nouveaux marchés en Afrique Centrale, Orientale et Australe.
- Achever notre croissance organique dans les marchés existants avec comme objectif des acquisitions ciblées qui nous permettront de nous positionner en tête des marchés où nous sommes présents.
- Investir de façon significative dans l'amélioration des procédures de recrutement ; gérer mieux ; revoir et moderniser nos procédures de rémunération du personnel pour les rendre en adéquation avec la stratégie et les orientations du Groupe. En 2005, nous avons mis en place une structure organisationnelle améliorée du Groupe et avons nommé aux principaux postes de responsabilité, une équipe de jeunes cadres.
- Améliorer nos procédures en matière de gestion des risques de gouvernance et d'audit. En 2006, nous mettrons en œuvre l'utilisation d'instruments informatisés pour gérer nos procédures en matière de crédit et de risques opérationnels.

Rapport du Directeur Général du Groupe (suite)

Événements marquants de 2005

Les grands événements de 2005 sont sans doute la réorganisation du Groupe, réalisée avec succès, et la recapitalisation réussie de notre filiale du Nigeria. La réorganisation structurelle avait pour objet de rajeunir l'institution par la nomination de cadres supérieurs plus jeunes et plus dynamiques en vue d'assurer la relève et de décentraliser la prise de décision dans le Groupe. Les résultats de ces changements se font déjà sentir positivement dans la qualité et la rapidité de la prise de décision.

La recapitalisation de notre filiale du Nigeria nous assure une présence continue et renforcée sur le marché et nous positionne favorablement dans le processus de rapprochement avec FirstBank, la banque la plus ancienne du Nigeria et l'une des plus importante dans le pays. Le groupe qui naîtra de cette alliance sera l'institution bancaire la plus importante en Afrique au sud du Sahara, à l'exclusion de l'Afrique du Sud, disposant de ressources et de capitaux adéquats pour affronter efficacement la concurrence dans un espace bancaire africain en mutation.

Conclusion

En somme, Ecobank semble à présent bien positionnée pour tirer profit des opportunités offertes dans les marchés où elle opère déjà et dans les nouveaux marchés et pays pour s'assurer une croissance soutenue et une rentabilité à long terme.

Nous nous appuyerons aussi sur le soutien et l'engagement de notre Conseil d'administration et de tous nos actionnaires sans lesquels nous n'aurions pas pu enregistrer les résultats de l'exercice précédent et sur le soutien et le dévouement de tout le personnel du Groupe. Fort de ce soutien constant, nous pouvons regarder 2006 et les années à venir avec beaucoup de confiance.



Arnold Ekpe
Directeur Général du Groupe

Examen des activités et revue financière

Résumé des résultats financiers du Groupe

Le Groupe Ecobank a de nouveau enregistré des résultats sans précédent en 2005. Les revenus bruts ont connu une hausse de 16 pour cent et se chiffrent à 236,4 millions de dollars E.U. Les résultats avant impôts ont également connu une hausse de 22 pour cent pour s'établir à 73,7 millions de dollars EU. Le bilan est passé à 2,2 milliards de dollars EU dépassant ainsi pour la première fois le seuil de 2 milliards de dollars EU. Comme le montrent les résultats financiers, les différents ratios opérationnels ont également enregistré une évolution positive, exception faite de notre coefficient d'exploitation qui est passé de 61 à 62 pour cent dont 2,6 pour cent sont imputables à l'effet négatif de la prise en compte des indemnités de retraite par l'application des normes IFRS (normes financières internationales).

La moyenne des produits par rapport aux actifs est de 2,5 pour cent, soit un écart positif de 4 pour cent. Le rendement des capitaux propres a baissé à 23,8 pour cent, en raison de l'augmentation du capital au cours de l'exercice. Le résultat net par action est de 14 cents, par rapport à 12 cents en 2004 .

Cette performance est le résultat d'une croissance organique largement basée sur nos opérations dans les pays où nous opérons. Ces résultats, enregistrés grâce à une amélioration de nos opérations en Côte d'Ivoire, ont néanmoins été atténués par la faible performance de notre filiale du Bénin et la dévaluation du franc guinéen.

Les chiffres de l'exercice précédent ont été ajustés chaque fois que nécessaire pour mieux refléter les modifications dues à l'adoption des dispositions des IFRS.

Revenus

Les revenus nets ont augmenté de 19,2 pour cent passant ainsi à 221,5 millions de dollars EU comparés aux 185,7 millions de l'exercice 2004. Cette augmentation des revenus est largement due à une croissance organique basée sur un bon développement de nos activités bancaires de base.

La marge nette des intérêts est passée de 101,4 millions à 109,3 millions de dollars EU, soit une croissance de 7,7 pour cent par rapport aux résultats de 2004. Ce niveau de croissance reflète l'augmentation des volumes et l'amélioration de la gestion des actifs et du passif.

La moyenne des actifs rémunérés du Groupe a augmenté de 7,4 pour cent en passant à 1.481 millions de dollars EU. Le taux de marge nette des intérêts (marge nette des intérêts divisée par la moyenne des actifs rémunérés) a enregistré une légère hausse passant de 7,36 pour cent à 7,38 pour cent.

Les autres produits d'exploitation s'établissent à 127 millions de dollars EU soit une augmentation de 24 pour cent par rapport à 2004, en ligne avec la stratégie du Groupe d'accroître les revenus des activités génératrices de commissions et d'honoraires. La part des produits de change et autres activités s'élèvent à 34 millions de dollars EU soit une augmentation de 6,2 pour cent par rapport à 2004.

Dans l'ensemble, le Groupe a réussi à établir l'équilibre entre ses actifs rémunérés et les autres produits d'exploitation, ce qui confirme la stratégie de diversification des produits du Groupe.

Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 147,8 millions de dollars EU contre 125,4 millions de dollars EU en 2004. Cette augmentation est principalement liée au recrutement de nouveaux employés et à l'ouverture de nouvelles agences et de nouveaux points de services.

Les charges d'exploitation comprennent les provisions pour pertes opérationnelles qui se sont retrouvées réduites de façon significative au cours de l'exercice pour s'établir à 2,8 millions de dollars EU contre 5,2 millions de dollars EU en 2004.

Les pertes et les provisions pour créances douteuses

Le montant net des pertes et provisions pour créances douteuses se chiffre à 14,9 millions de dollars EU contre 18,1 millions de dollars EU en 2004. La réduction des provisions brutes constituées au cours de l'année s'explique par la combinaison d'une meilleure gestion des risques et d'une amélioration de la qualité du portefeuille dans son ensemble et particulièrement en Côte d'Ivoire.

Le Groupe a recouvré des créances précédemment passées en pertes ou provisionnées d'un montant de 8,9 millions de dollars EU. Les efforts de recouvrement se sont intensifiés et une part substantielle des montants provisionnés pourrait être recouvrée en 2006.

Examen des activités et revue financière (suite)

La liquidité et le financement

Les comptes de dépôts représentent 81 pour cent de l'ensemble du passif au 31 décembre 2005, alors qu'ils étaient à 84 pour cent en 2004. Le Groupe avait un besoin de liquidité nette d'un mois représentant 17,4 pour cent du total des actifs (10,9 pour cent en 2004). La moyenne des dépôts a augmenté de 14,5 pour cent passant de 1 309 millions de dollars EU en 2004 à 1 499 millions de dollars EU en 2005.

Le portefeuille des crédits

La moyenne des prêts et avances a augmenté de 13,8 pour cent passant de 855 millions de dollars EU à 973 millions de dollars EU. Le montant net de la provision pour pertes et créances douteuses du Groupe représente 1,5 pour cent de la moyenne des prêts, en comparaison avec les 2,1 pour cent enregistrés en 2004.

Le capital

Au cours de l'année, ETI a entrepris avec succès une augmentation du capital par le biais d'une émission de droits de souscription et d'un placement privé visant en priorité les investisseurs internationaux.

Il en a résulté une augmentation de capitaux propres qui passent de 127,2 millions de dollars EU à fin 2004, à 221,5 millions de dollars EU à fin 2005. Le ratio des capitaux propres de base est de 21,7 pour cent, identique à celui du total des capitaux propres.

L'opération de placement privé s'est achevée en 2006. Des fonds complémentaires de 46 millions de dollars EU ont été mobilisés et 38 millions de dollars EU l'ont été au titre de dettes convertibles.

La banque de détail

Les activités de ce secteur du Groupe sont structurées de manière à fournir une gamme de produits et services destinés à répondre aux besoins financiers des consommateurs, des petites et moyennes entreprises et de la micro finance. Ces activités ont connu une forte croissance grâce à l'extension des points de service. Au cours de l'année, plusieurs agences et bureaux ont été ouverts portant ainsi à 162 le nombre des points de service, contre 109 en 2004.

Nos activités de cartes bancaires se sont également accrues. Au Nigeria, Ecobank a lancé le produit "Mastercard" devenant ainsi la première banque du pays à lancer une carte de crédit internationale. Au Ghana, Ecobank figure parmi les premiers distributeurs de la carte "Visa". Par ailleurs, dans la zone UEMOA, la carte régionale Ecobank figure en

première place. Ecobank envisage d'offrir d'ici la fin de 2006 des services de cartes bancaires dans tous les pays où elle est implantée. A ce jour plus de 90.000 cartes ont été distribuées et 35 distributeurs automatiques ont été installés.

Dans le secteur des Petites et Moyennes Entreprises et de la micro finance, Ecobank offre des services et produits à un grand nombre de sociétés dont des sociétés individuelles, des groupements et des petites entreprises, soit directement soit à travers des alliances conclues avec des institutions de micro finance ou des tiers.

Ce secteur comporte des risques spécifiques. Toutefois, bien géré, il peut offrir un bon niveau de rendement. Du fait de son potentiel considérable, un effort concerté a été initié dans toute la région pour renforcer les capacités internes de gestion de ce secteur.

La banque de grande clientèle

Les activités de banque de grande clientèle sont orientées vers le secteur public, les agences multilatérales, les institutions financières et le secteur privé organisé, y compris les grandes sociétés nationales et les multinationales.

Nos activités dans ce secteur consistent principalement à concevoir des produits adaptés aux exigences spécifiques de nos clients de manière à créer et à entretenir des relations mutuellement profitables à long terme. En dépit d'une forte concurrence de la part de certains grands noms de l'industrie bancaire internationale, Ecobank continue de tirer profit de sa présence régionale et de son expérience locale qui sont à l'origine d'une croissance considérable de son volume d'affaires.

Grâce à sa filiale spécialisée dans les activités de banque d'investissement, Ecobank Development Corporation (EDC), Ecobank met également à la disposition de ses clients institutionnels des services en banque d'investissement dans les domaines du financement de projets, de conseils financiers et de gestion d'actifs.

Les opérations de trésorerie et de marché monétaire représentent une part significative des activités de la banque de grande clientèle. Ecobank est un acteur majeur dans les activités de change et de marchés monétaires en Afrique de l'Ouest. Au cours de l'année, nous avons pris des mesures pour renforcer ce secteur d'activités à savoir la formation et l'investissement dans la gestion et la mise en oeuvre de nouvelles initiatives en matière de trésorerie.

Examen des activités et revue financière (suite)

Opérations et Technologie

Une technologie et un système de communications efficaces avec un bon rendement qualité/prix sont indispensables au succès de toute banque dont les opérations couvrent un vaste espace géographique. Grâce à l'amélioration des niveaux de normalisation et de centralisation des procédures, nous espérons être davantage en mesure de contrôler les coûts, d'améliorer la qualité des services à nos clients et de fournir un système de reporting rapide et fiable.

Notre filiale spécialisée en nouvelles technologies de l'information et de la communication, eProcess International SA, a enregistré des succès en fournissant une plateforme partagée pour nos systèmes de paiement et notre réseau régional de distributeurs de billets. Cette initiative vise à améliorer l'efficacité de l'appui fourni actuellement à nos divers points de services.

Grâce à la mise en place, prévue pour 2006, d'un centre de services partagés, le Groupe entend réaliser une réduction à moyen terme de son coefficient d'exploitation.

La Région UEMOA

Ecobank est implantée dans 7 pays sur les 8 de la zone UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Il est prévu l'ouverture d'une filiale en Guinée Bissau, le huitième pays, en 2006. Ces pays utilisent une monnaie commune, le franc CFA qui a une parité fixe avec l'Euro. Ils relèvent d'une même banque centrale, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, (BCEAO) et sont régis par le même droit des affaires de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). Ensemble, ils totalisent environ 50 pour cent du bilan de Ecobank et la moitié des profits. La région a connu une croissance satisfaisante au cours de l'année, qui a été atténuée par l'incertitude politique constante en Côte d'Ivoire, la plus grande économie de la zone.

En milliers de dollars

Revenus	107 166
Résultat avant impôts	36 950
Total dépôts	847 084
Capitaux propres	102 056
Total actifs	1 145 473

Le secteur bancaire dans la zone est confronté à une concurrence croissante avec l'admission sur les marchés de deux banques régionales et d'un certain nombre de banques nationales. Ecobank fait face à ce défi de plusieurs manières dont l'introduction de nouveaux produits et l'entrée dans de nouveaux secteurs d'activités.

La zone UEMOA est également chargée de superviser nos opérations au Cap Vert.

La Région WAMZ

La Zone WAMZ (Zone Monétaire Ouest Africaine) est composée de 5 pays, à savoir le Ghana, la Guinée, le Libéria, la Sierra Léone et la Gambie. Ecobank dispose de filiales au Ghana, en Guinée Conakry et au Libéria, et prévoit d'ouvrir une filiale en Sierra Léone en 2006. Le Ghana qui représente la plus grande économie de la zone continue d'enregistrer de bons résultats avec une monnaie relativement stable bien que la concurrence se soit accrue avec l'entrée sur le marché de quatre nouvelles banques. La Guinée a connu une année difficile avec une importante dépréciation de sa monnaie. Les résultats du Libéria ont été affectés par l'incertitude sociale et politique. Cependant, l'élection présidentielle s'étant déroulée avec succès, il y a lieu d'espérer une certaine amélioration de la situation de ce pays avec le retour à la démocratie.

En milliers de dollars

Revenus	56 411
Résultat avant impôts	24 202
Total dépôts	339 097
Capitaux propres	48 127
Total actifs	463 412

La Région Nigeria

L'événement marquant au Nigeria en 2005 est lié à une directive de la Banque Centrale du Nigeria imposant aux banques de maintenir des capitaux propres minimum d'un montant de 188 millions de dollars EU avant la fin de 2005. Il en a résulté la réduction du nombre des banques de 90 à 25 dans le pays. Ecobank s'est conformée à la directive en recapitalisant sa filiale dans cet important pays africain. Nous avons par conséquent augmenté de façon significative notre investissement dans la filiale. La direction et le conseil d'administration de Ecobank Nigeria ont été renforcés pour mieux faire face aux défis croissants de ce marché et à la nécessité d'améliorer de façon significative nos résultats à la mesure du niveau de capital.

Examen des activités et revue financière (suite)

En milliers de dollars

Revenus	55 134
Résultat avant impôts	13 611
Total dépôts	248 846
Capitaux propres	201 485
Total actifs	522 282

La Région CEMAC

La Zone CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale) comprend des pays francophones de l'Afrique Centrale, à savoir le Cameroun, le Gabon, le Tchad, la République Centrafricaine, le Congo Brazzaville et la Guinée Equatoriale, pays hispanophone.

Ecobank est actuellement implantée au Cameroun. Il y a aussi un projet d'implantation dans deux nouveaux pays en 2006, ce qui porterait ainsi le nombre de pays couverts à trois.

Les pays de la zone ont en partage une même monnaie, la Banque Centrale (BEAC) et un droit commun des affaires, l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) comme c'est le cas dans les pays de la zone UEMOA.

La région prend de plus en plus d'importance tant sur le plan régional qu'international avec la découverte de gisements de pétrole et de réserves de gaz naturel. Ces pays enregistrent donc une croissance économique importante et Ecobank se positionne pour tirer profit de ce développement.

En milliers de dollars

Revenus	10 640
Résultat avant impôts	3 082
Total dépôts	92 908
Capitaux propres	6 415
Total actifs	129 978

La Gestion des Risques

La gestion des risques dans le Groupe couvre tous les aspects des risques y compris ceux liés aux crédits, aux marchés, aux taux d'intérêts, et taux de change et aux liquidités et le risque opérationnel et juridique.

L'objectif principal de la fonction de gestion des risques consiste à définir des limites acceptables de risque et de s'assurer que l'exposition aux risques reste dans les limites définies. La gestion des risques opérationnelle, réglementaire et juridique a pour objectif de s'assurer de l'adéquation des politiques et procédures internes ainsi que de leur bon fonctionnement et de l'observance des lois et réglementations en vigueur.

La responsabilité ultime d'une gestion effective du risque est dévolue au Conseil d'administration aussi bien au niveau de la société mère que de ses filiales opérationnelles. Le Comité des Risques du Conseil d'administration examine et approuve les politiques de gestion des risques pour le Groupe, sous réserve de tout amendement requis par les autorités locales. Il révisé et contrôle le suivi et l'application stricte de ces politiques.

Le Groupe gère les risques grâce à l'élaboration et au suivi d'un système rigoureux de procédures et de politiques ; le respect strict d'un système de reporting détaillé et précis et un programme interne de contrôle des risques qui systématiquement audite les opérations dans toutes les filiales.

Chaque unité opérationnelle est contrôlée périodiquement par une équipe d'auditeurs composée des représentants de toutes les unités fonctionnelles concernées et qui ensemble, constituent une équipe consolidée d'Audit et d'Examen des Risques. Cette équipe couvre tous les domaines des risques, y compris le risque lié à la stratégie et à la franchise, au droit, au système de reporting financier, au personnel et à l'organisation, au crédit, au marché, aux opérations, à la technologie et aux télécommunications, et le risque pays.

Stratégie d'utilisation d'instruments financiers

De par sa nature, le Groupe exerce des activités qui sont essentiellement liées à l'utilisation d'instruments financiers. Le Groupe accepte les dépôts des clients aussi bien à des taux fixes qu'à des taux flottants et sur diverses durées, et cherche à réaliser des marges d'intérêt correspondant à ses objectifs en investissant ces fonds dans des actifs plus productifs. Le Groupe cherche à accroître ces marges en consolidant les fonds à court terme et en octroyant des prêts à terme variable à des taux plus élevés tout en maintenant des liquidités suffisantes pour honorer les engagements à court terme.

Le Groupe cherche également à augmenter ses marges d'intérêts au delà des marges moyennes, et après provisions, par les prêts aux petites et moyennes entreprises et aux particuliers jouissant d'une bonne qualité de crédit. Ces risques impliquent non seulement les prêts et avances inscrits au bilan mais également les engagements hors bilan tels que les garanties, les lettres de crédit et garanties de bonne fin et les engagements par signature.

Le Groupe effectue également des transactions sur des instruments financiers, tels que les titres d'état, le marché monétaire et le change pour tirer profit des mouvements du marché à court terme des taux d'intérêts et des matières premières. Le Conseil d'administration fixe les limites des risques aux transactions au jour le jour et autres transactions réalisées dans la journée. Les risques de change et de taux d'intérêts associés à ces instruments sont normalement compensés par des instruments de couverture, ce qui permet de contrôler la variabilité des flux nets de liquidités nécessaire à la liquidation des positions.

Risques de crédit

Le Groupe prend des risques liés au crédit, en tenant compte de l'éventualité du non-remboursement à l'échéance des engagements pris par des tiers. Le Groupe structure les niveaux de risque de crédit acceptables qu'il prend en limitant le montant du risque accepté par emprunteur, ou par groupe d'emprunteurs, et par segments géographiques et industriels. Ces risques sont contrôlés en permanence et font l'objet d'un examen fréquent. Les limites établies au niveau du risque de crédit par produit, secteur industriel et par pays sont approuvées annuellement par le Directeur des risques du Groupe.

Les risques pris par rapport à un emprunteur donné y compris les institutions financières est davantage restreint par des sous-limites de risque dans le bilan et le hors bilan. Les risques réels par rapport aux limites sont soumis à des contrôles quotidiens et font l'objet d'une consolidation mensuelle soumise à l'attention de la direction des risques du Groupe.

L'exposition au risque de crédit est gérée par une analyse régulière de la capacité des emprunteurs et des emprunteurs potentiels à honorer les engagements de remboursement du capital et de paiement des intérêts et en modifiant les plafonds des prêts s'il y a lieu. L'exposition au risque de crédit est également gérée en partie par l'obtention de nantissement de fonds, de garanties institutionnelles et diverses cautions. Une partie importante des prêts aux sociétés multinationales et aux Etats n'est pas garantie.

Engagements liés au crédit

L'objectif principal de ces instruments est d'assurer la disponibilité des fonds pour les besoins de la clientèle. Les cautions bancaires et lettres de crédit, qui constituent des engagements irrévocables que le Groupe effectuera des paiements au cas où un client n'honore pas ses obligations envers des tiers, comportent les mêmes risques de crédit que les prêts. Les lettres de crédit et autres crédits documentaires, qui sont des engagements écrits pris par le Groupe au nom du client, autorisent un tiers à faire des tirages sur le Groupe à hauteur d'un montant indiqué et à des termes et conditions spécifiques. Ils sont garantis par les expéditions de marchandises auxquelles ils sont liés et de ce fait, entraînent moins de risques qu'un emprunt direct.

Les engagements de financements correspondent à des parties non utilisées d'autorisations d'extension de crédit sous forme de prêts, garanties ou lettres de crédit. En ce qui concerne les risques de crédit sur les engagements de financement, le Groupe court le risque potentiel d'une perte d'un montant égal au montant total des engagements non utilisés. Cependant le montant probable de la perte est inférieur au total des engagements non utilisés. La plupart des engagements de financement dépendent de la capacité de la clientèle à maintenir une cote de crédit spécifique. Le Groupe contrôle la durée des engagements de crédit à terme parce que des engagements à plus long terme entraînent un niveau de risque de crédit plus élevé que les engagements à plus court terme.

Examen des activités et revue financière (suite)

Concentration géographique de l'actif et du passif

	Total actif \$ EU '000	Total passif \$ EU '000	Engagements de financement \$ EU '000	Revenus \$ EU '000	Dépenses d'investissement \$ EU '000
Au 31 Décembre 2005					
Zone UEMOA	1 021 652	965 358	385 552	130 823	14 337
Nigeria	484 140	328 668	257 621	73 989	12 871
Zone Monétaire Ouest Africaine	331 614	378 760	95 195	64 240	5 646
Afrique Centrale	109 917	129 098	30 494	16 378	1 526
Autres pays africains	51 250	49 118	-	6 404	2 538
Amériques	24 500	15 578	1 185	255	-
Asie	284	106	-	-	-
Europe	175 873	28 665	14 376	3 435	-
	2 199 230	1 895 351	784 423	295 524	36 918

26

	Total actif \$ EU '000	Total passif \$ EU '000	Engagements de financement \$ EU '000	Revenus \$ EU '000	Dépenses d'investissement \$ EU '000
Au 31 Décembre 2004					
Zone UEMOA	987 793	937 181	262 279	131 887	11 183
Nigeria	300 553	254 519	227 516	41 646	9 679
Zone Monétaire Ouest Africaine	203 135	243 843	62 018	40 321	4 536
Afrique Centrale	109 463	111 745	100 814	13 120	852
Autres pays africains	115 216	101 559	39 005	21 296	342
Amériques	97 451	37 463	232	127	-
Asie	-	51	-	-	-
Europe	96 734	58 726	3 638	2 579	-
	1 910 345	1 745 087	695 502	250 976	26 592

Examen des activités et revue financière (suite)

Concentration des risques par secteurs d'activités économiques se présente comme suit :

	2005	2005	2004	2004
	\$ EU '000	%	\$ EU '000	%
Agriculture	25 330	2	31 825	3
Négoce du café et du cacao	18 617	2	30 922	3
Construction	42 541	4	28 223	3
Egrenage de coton	28 021	3	26 781	3
Etats et parapublics	25 907	2	27 269	3
Industries manufacturières	161 167	14	149 285	15
Industries minières	21 021	2	22 786	2
Raffinage et distribution de produits pétroliers	95 320	9	102 278	10
Télécommunications	152 965	14	153 448	15
Services d'utilités publiques	106 896	10	75 910	8
Institutions financières	68 410	6	32 801	3
Commerce de gros et détail	247 313	22	213 815	21
Autres	122 580	11	111 092	11
	1 116 088	100	1 006 435	100

Examen des activités et revue financière (suite)

Risques de change

Le Groupe est exposé aux risques de fluctuations des taux de change en vigueur sur ses positions financières et ses flux de trésorerie. Le Conseil d'administration limite le niveau d'exposition par devise et en montants aussi bien pour les positions à vue que celles à termes qui font l'objet d'un contrôle quotidien.

Le tableau ci-dessous présente le niveau des risques de change du Groupe au 31 décembre 2005. Il indique également l'actif et le passif du Groupe par monnaie.

Concentration des actifs, des passifs et des éléments hors bilan

Au 31 décembre 2005	Dollar	Euro	CFA	Naira	Cedis	Autres	Total
ACTIF	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000
Trésorerie et soldes							
avec les banques centrales	34 328	15 718	86 932	142 946	10 366	8 281	298 571
Bons du Trésor et autres							
effets publics	-	-	83 281	74 469	89 297	14 000	261 047
Prêts et avances aux banques	136 779	56 719	72 570	72 752	55	23 285	362 160
Titres de transaction	-	-	301	-	111	-	412
Autres instruments financiers à la juste valeur à travers le compte de résultats	100	-	-	-	5 123	-	5 223
Prêts et avances aux clients	93 997	4 939	713 248	120 465	74 731	14 760	1 022 140
Titres de placement et participations							
- titres disponibles à la vente	82	-	6 390	3 516	191	723	10 902
- titres détenus jusqu'à l'échéance	40	-	109 766	3 838	-	-	113 644
Immobilisations incorporelles	-	-	1 506	76	-	14	1 596
Immobilisations corporelles	853	-	35 123	26 796	8 251	2 849	73 872
Impôts différés actif	-	-	1 432	3 513	1 497	12	6 454
Autres actifs	6 718	2 245	19 646	7 519	5 171	1 910	43 209
Total de l'actif	272 897	79 621	1 130 195	455 890	194 793	65 834	2 199 230
PASSIF							
Dépôts des banques	7 878	16 564	89 706	-	4 771	2 317	121 236
Autres dépôts	17 826	-	738	-	-	-	18 564
Instruments financiers dérivés et autres instruments de transaction	-	-	-	-	22	-	22
Sommes dues à la clientèle	233 217	20 167	929 607	169 715	135 782	43 990	1 532 478
Emprunts	8 573	3 466	5 145	-	8 793	-	25 977
Autres passifs	32 377	2 014	53 556	56 287	17 490	5 806	167 530
Dettes d'impôts courants	-	-	8 370	3 662	1 566	1 081	14 679
Dettes d'impôts différés	-	-	-	7 226	472	-	7 698
Obligations au titre des retraites	-	-	2 062	5 070	-	35	7 167
Total du passif	299 871	42 211	1 089 184	241 960	168 896	53 229	1 895 351
Position nette au bilan	-26 974	37 410	41 011	213 930	25 897	12 605	303 879
Engagements de crédit	139 593	53 485	376 015	163 283	35 180	16 867	784 423
	112 619	90 895	417 026	377 213	61 077	29 472	1 088 302
Au 31 décembre 2004	Dollar	Euro	CFA	Naira	Cedis	Autres	Total
	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000
Total actif	144 032	114 608	1 140 169	262 589	128 569	120 378	1 910 345
Total passif	248 040	35 100	1 146 871	134 955	119 169	60 952	1 745 087
Position nette au bilan	-104 008	79 508	-6 702	127 634	9 400	59 426	165 258
Engagements de crédit	139 823	53 419	353 137	112 271	32 384	4 469	695 503
	35 815	132 927	346 435	239 905	41 784	63 895	860 761

Examen des activités et revue financière (suite)

Risques des flux de trésorerie et taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêts sur les flux monétaires est le risque que les flux futurs d'un instrument financier changent en raison des variations des taux d'intérêts du marché. Le risque de taux d'intérêt à la valeur de marché est le risque que la valeur d'un instrument financier change en raison des variations du taux d'intérêts sur le marché.

Le Groupe est exposé aux fluctuations des taux d'intérêts du marché sur la valeur des instruments financiers et sur les flux monétaires.

Les marges d'intérêts peuvent augmenter suite aux variations, mais peuvent diminuer ou générer des pertes dans le cas de variations non prévues. Le Conseil d'administration fixe les limites sur le niveau d'écart sur les taux d'intérêts que le Groupe peut supporter avec un contrôle quotidien.

Le tableau ci-dessous montre l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêts. Il montre les actifs et passifs du Groupe à la valeur comptable classés selon l'échéance.

	0 à 1 mois	1 -3 mois	3 - 12 mois	1 - 5 ans	Plus de 5 ans	Non rémunérés	Total
Au 31 décembre 2005	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000
ACTIF							
Trésorerie et soldes auprès des banques centrales	-	-	-	-	-	298 571	298 571
Bons du trésor et autres effets publics	12 916	102 326	108 069	37 736	-	-	261 047
Prêts et avances aux banques	232 320	6 396	114 705	8 740	-	-	362 160
Titres de transaction	-	301	-	-	111	-	412
Prêts et avances aux clients	408 862	182 952	198 216	201 013	31 096	-	1 022 140
Titres de placement et participations :							
- titres disponibles à la vente	-	4 778	-	162	406	5 556	10 902
- titres détenus jusqu'à leur échéance	185	3 605	10 037	65 837	15 053	18 927	113 644
Autres actifs	4 609	-	-	-	-	38 600	43 209
Total de l'actif	658 891	300 359	431 027	313 488	46 665	361 655	2 112 085
PASSIF							
Dépôts des banques	82 452	22 247	10 228	6 309	-	-	121 236
Autres dépôts	-	-	-	1 000	-	17 564	18 564
Sommes dues à la clientèle	690 987	96 236	139 122	75 574	1 046	529 512	1 532 478
Emprunts	-	1 908	3 752	17 624	2 693	-	25 977
Autres passifs	9 242	-	-	-	-	158 288	167 530
Total du passif	782 681	120 391	153 103	100 507	3 739	705 364	1 865 784
Total écarts de sensibilité des intérêts	-123 789	179 968	277 925	212 981	42 926		

Examen des activités et revue financière (suite)

	0 à 1 mois	1 -3 mois	3 - 12 mois	1 - 5 ans	Plus de 5 ans	Non rémunérés	Total
Au 31 décembre 2004	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000
ACTIF							
Trésorerie et soldes auprès des banques centrales	-	-	-	-	-	234 249	234 249
Bons du trésor et autres effets publics	81 620	48 110	37 519	11 458	3 119	-	181 826
Prêts et avances aux banques	194 595	5 023	125 661	-	-	-	325 279
Prêts et avances aux clients	365 227	168 251	118 764	260 677	10 742	-	923 661
Titres de placement et participations :							
- titres disponibles à la vente	-	95	-	-	296	6 439	6 830
- titres détenus jusqu'à leur échéance	1 940	632	6 021	56 712	3 965	-	69 270
Autres actifs	1 941	-	-	-	770	90 066	92 777
Total de l'actif	645 323	222 111	287 965	328 847	18 892	330 754	1 833 892
PASSIF							
Dépôts des banques	72 492	15 431	-	832	-	6 183	94 938
Sommes dues à la clientèle	700 209	175 362	62 231	108 146	51 929	367 240	1 465 117
Dettes représenté par un titre en émission	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	1 659	856	371	11 562	10741	-	25 189
Autres passifs	6 574	-	-	164	-	130 280	137 018
Total du passif	780 934	191 649	62 602	120 704	62 670	503 703	1 722 262
Total écarts de sensibilité des intérêts	-135 611	30 462	225 363	208 143	-43 778		

Examen des activités et revue financière (suite)

Risques de liquidité

Le Groupe est exposé à des demandes quotidiennes sur ses ressources liquides disponibles provenant des dépôts au jour le jour, comptes courants, dépôts échus, tirages sur prêts, garanties et autres demandes formulées sur la base des instruments de paiement en liquidité. Le Groupe ne maintient pas le niveau de ressources liquides nécessaires pour honorer tous ces besoins, dans la mesure où l'expérience montre que l'on peut prévoir avec un degré élevé de certitude un niveau minimum de réinvestissement des fonds en cours de maturité.

Le Conseil d'Administration fixe la proportion minimum des fonds en cours de maturité susceptibles de faire face à ces appels de fonds et le niveau minimum des dettes interbancaires et autres facilités pouvant être mises en place en vue de couvrir les retraits atteignant des niveaux inattendus.

Le tableau ci-dessous classe les actifs et les passifs du Groupe en catégories pertinentes par échéance, sur la base de la durée restant à courir entre la date d'arrêté du bilan et la date d'échéance contractuelle.

Echéances des éléments de l'actif et du passif

	0 - 30 jours \$ EU '000	1 - 6 mois \$ EU '000	6 - 12 mois \$ EU '000	Plus d'1 an \$ EU '000	Total \$ EU '000
Au 31 décembre 2005					
ACTIF					
Trésorerie et soldes auprès des banques centrales	275 709	22 862	-	-	298 571
Bons du trésor et autres effets publics	12 916	174 069	74 062	-	261 047
Prêts et avances aux banques	242 398	100 016	11 007	8 739	362 160
Titres de transaction	-	301	-	111	412
Autres instruments financiers à la juste valeur à travers le compte de résultat	100	-	-	5 123	5 223
Prêts et avances aux clients	460 130	214 892	118 937	228 181	1 022 140
Titres de placement et participations :					
- disponibles à la vente		1 312	3 516	6 074	10 902
- détenus jusqu'à l'échéance	180	4 364	7 767	101 333	113 644
Immobilisations incorporelles	318	-	-	1 278	1 596
Immobilisations corporelles	7 843	-	-	66 029	73 872
Impôts différés actifs	2 512	156	3 513	273	6 454
Autres actifs	28 951	12 996	717	545	43 209
Total de l'actif	1 031 057	530 968	219 519	417 686	2 199 230
PASSIF					
Dépôts des banques	88 762	27 768	200	4 506	121 236
Autres dépôts	738	16 826	-	1000	18 564
Instruments financiers dérivés et instruments de transaction	22	-	-	-	22
Sommes dues à la clientèle	1 226 997	159 740	71 848	73 893	1 532 478
Emprunts	1 193	3 255	1 213	20 316	25 977
Autres passifs	89 751	40 277	37 499	3	167 530
Dettes d'impôts courant	5 577	5 109	3 993	-	14 679
Impôts différés passif	472	-	7 226	-	7 698
Obligations au titre des retraites	341	264	5 070	1 492	7 167
Total du passif	1 413 853	253 239	127 049	101 210	1 895 351
(Déficit) / Surplus net de liquidité	- 382 796	277 729	92 470	316 476	303 879
Au 31 décembre 2004					
Total de l'actif	987 899	334 390	173 982	414 074	1 910 345
Total du passif	1 195 947	342 800	96 063	110 277	1 745 087
(Déficit) / Surplus net de liquidité	-208 048	-8 410	77 919	303 797	165 258

Examen des activités et revue financière (suite)

Le rapprochement et le contrôle des écarts entre les échéances et les taux d'intérêt, la correspondance et la transformation contrôlée des échéances et des taux d'intérêt de l'actif et du passif sont des éléments fondamentaux de la gestion du Groupe. Il est inhabituel que les banques réalisent un équilibre parfait puisque les transactions sont souvent réalisées à des termes incertains et sont de différents types.

La transformation des échéances est une source potentielle d'augmentation des profits, mais elle peut également accroître les risques de pertes. L'échéance des éléments d'actif et de passif, et la capacité de remplacer, à un coût acceptable, le passif porteur d'intérêts au fur et à mesure des échéances,

constituent des facteurs importants dans l'évaluation de la liquidité du Groupe et de ses risques liés aux variations des taux d'intérêt et des taux de change.

Valeur de marché des actifs et passifs financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la valeur de marché des actifs et passifs financiers qui n'apparaissent pas dans le bilan du Groupe à leur valeur de marché.

Les prix de vente sont utilisés pour évaluer la valeur de marché des actifs, alors que les prix d'achat sont utilisés pour les dettes.

	Valeur comptable		Juste valeur	
	2005 \$ EU '000	2004 \$ EU '000	2005 \$ EU '000	2004 \$ EU '000
Actifs financiers				
Créances interbancaires	261 047	181 826	261 047	181 826
Prêts et avances aux clients	1 022 140	923 661	1 017 790	922 250
Titres de placements détenus jusqu'à leur échéance	113 644	69 270	113 644	69 270
Passifs financiers				
Dettes interbancaires	121 236	94 938	121 236	94 938
Autres dépôts	18 564	-	18 564	-
Sommes dues à la clientèle	1 532 478	1 465 117	1 532 478	1 465 117
Emprunts	25 977	25 189	25 977	25 189

a) Créances interbancaires

Ces créances comprennent des placements et autres éléments interbancaires en cours de recouvrement.

La valeur de marché des placements à taux variables et des dépôts à vue est leur valeur au bilan. L'évaluation de la valeur de marché des dépôts à intérêts fixes est basée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux d'intérêts prévalant sur les marchés monétaires pour les dettes avec un risque de crédit et des périodes restantes similaires.

b) Prêts et avances aux clients

Les prêts et avances aux clients sont comptabilisés nets de provisions pour dépréciation d'actifs. La valeur de marché de ces prêts est la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie en utilisant le taux d'intérêt du marché des emprunts avec les mêmes caractéristiques de risque de crédit et périodes restantes.

c) Titres de placements

Les titres de placements comprennent seulement les actifs à intérêt conservés jusqu'à leur échéance, vu que les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur valeur de marché. La valeur de marché des actifs qui sont conservés jusqu'à leur échéance est basée sur les cotations de bourses de valeurs ou des courtiers. Quand cette information n'est pas disponible, la valeur de marché est estimée en utilisant les valeurs de marché des titres qui présentent un risque de crédit, une maturité et un taux de rendement similaires.

d) Dépôts et emprunts

La valeur de marché des dépôts dont l'échéance n'est pas définie, qui comprennent les dépôts non rémunérés, est le montant remboursable sur demande. La valeur de marché des dépôts à taux d'intérêts fixes et autres emprunts sans cotation de marché est basée sur l'actualisation des flux de trésorerie avec les taux d'intérêts pour les nouveaux emprunts avec des périodes restantes similaires.

Examen des activités et revue financière (suite)

Le risque de marché

Le risque de marché est suivi par le Comité des Risques du Conseil d'administration. Des limites proposées par les filiales sont ensuite approuvées et fixées pour des devises spécifiques et des instruments financiers. Le département de gestion des risques du Groupe assure le contrôle mensuel de l'exposition par rapport aux limites approuvées.

Le risque lié aux transactions

On parle de risque d'affaires quand on n'arrive pas à affronter la concurrence sur le marché soit parce qu'on ne dispose pas de stratégies appropriées, soit les ressources sont inadéquates ou des changements dans l'environnement économique ou de la concurrence sont intervenus.

Le Groupe gère ce risque grâce à des procédures de gestion de la performance. Des contrôles réguliers sont effectués par la Direction du Groupe qui couvrent la performance financière, les allocations du capital et des bénéfices, les statistiques des risques, les compétences du personnel ; ensuite les mesures appropriées sont prises si nécessaires.

Les risques juridiques et d'éthique

Les risques juridiques comprennent les risques liés à une perte quelconque telle la réputation quand les directives des organes de réglementation dans le pays d'implantation ne sont pas respectées. On parle également de risques juridiques dans des situations où la société peut enregistrer des pertes suite à un défaut de documentation ou de contrats ou lorsque les contrats ou les opérations sont défectueuses et peuvent donner lieu à des réclamations pouvant entraîner des pertes pour l'institution ; et encore lorsque l'institution se trouve dans l'incapacité de faire valoir ses droits sur des actifs ou court des risques suite à des modifications de la législation du pays d'accueil.

Le Comité des Risques assure la révision et recommande les politiques appropriées à mettre en place en vue de la bonne gestion des risques juridiques dans le Groupe. Le Comité de l'Audit et Respect des Normes du Conseil a pour fonction de suivre et de contrôler les opérations du Groupe pour s'assurer du respect strict des politiques et procédures mises en place par le Groupe.

Les risques opérationnels

Les risques opérationnels renvoient à des risques de pertes directes ou indirectes causées par une faillite au niveau du système d'exploitation et de la technologie, au niveau des infrastructures, du personnel et tout autre risque non lié au crédit qui pourrait avoir un impact opérationnel. Le Groupe cherche à s'assurer que tous les risques opérationnels clés sont identifiés et gérés de façon précise et à temps grâce aux instruments, politiques et procédures adaptés. En vue de développer sa capacité de gestion des risques opérationnels, le Groupe a récemment fait l'acquisition d'un logiciel auprès de l'un des plus grands fournisseurs d'outils de gestion des risques opérationnels.

Le comité de gestion des risques du Groupe et les comités de gestion des risques dans les filiales supervisent et dirigent la gestion des risques opérationnels à travers le Groupe.

Il appartient à tous les cadres du Groupe de s'assurer du respect des politiques en matière de gestion des risques opérationnels. Il est de la responsabilité de chacune des filiales de s'assurer de la réalité d'un cadre adéquat de gestion du risque opérationnel qui remplit ses fonctions de gestion et de monitoring des risques opérationnels.

Le suivi indépendant

Le Département de l'Audit et du Respect des Normes du Groupe est indépendant et rend compte directement au Directeur Général et au Conseil d'Administration par le canal du Comité d'Audit et du Respect des Normes. Le Département de l'Audit et du Respect des Normes du Groupe donne un avis indépendant et confirme que les standards, les politiques et procédures du Groupe sont respectés.

Le capital

Le Groupe maintient en tout temps un capital adéquat et des réserves lui permettant de faire face à tout événement futur prévisible et se fixe comme objectif un minimum de ratio total de capital de 12 pour cent. Le capital du Groupe est principalement investi dans ses filiales opérationnelles. En règle générale, le Groupe n'assure pas la couverture de ses investissements dans le capital des filiales.

Examen des activités et revue financière (suite)

Bâle II

Le Groupe a pris des mesures pour adopter les dispositions de Bâle II. Le Département des risques du Groupe a adopté un programme dans l'optique de se conformer aux dispositions de Bâle avant 2008 ou plus tôt si les autorités réglementaires l'exigent. Cela implique le remplacement de nos procédures actuelles de gestion des risques par un outil actualisé et informatisé de gestion des risques opérationnels et de crédit qui soit conforme aux dispositions de Bâle II. Cela implique également de profonds changements à nos méthodes de gestion de nos dossiers relatifs aux risques opérationnels et de crédit.

Inflation et fluctuation des taux de change

Les actifs de Ecobank sont avant tout de nature financière. L'impact de l'inflation et des mouvements des taux de change sur le Groupe est remarquablement différent de celui que subissent les sociétés ou groupes de sociétés dont une grande proportion des actifs consiste en immobilisations corporelles. Pendant les périodes d'inflation et/ou de dévaluation monétaire, les actifs monétaires ont tendance à perdre de leur valeur en termes de pouvoir d'achat alors que les immobilisations pourraient ne pas être affectées.

Les gains et/ou pertes monétaires sont pris en compte dans les états financiers conformément aux normes comptables et financières (IFRS).

Principes comptables IFRS

Les comptes du Groupe pour l'exercice 2005 ont été préparés conformément aux principes comptables IFRS. Pour ce faire nous avons dû apporter des modifications à notre système de reporting et aux dispositifs relatifs aux déclarations dont les détails figurent dans les comptes. L'application des principes comptables IFRS n'influe en rien sur le net des flux de trésorerie ou les principes économiques de notre institution. Toutefois il a un impact sur le dispositif de reporting financier au niveau de la société mère. Ainsi donc, ETI, la société mère s'est engagé dans un processus de conversion de ses comptes pour adopter les principes IFRS. Les résultats de l'exercice 2007 seront conformes aux principes IFRS.



Laurence do Rego
Directrice Financière du Groupe

Responsabilités du Conseil d'administration

Responsabilités en ce qui concerne les états financiers annuels

Le Conseil d'administration a la responsabilité de veiller à ce que les présents états financiers donnent une image fidèle de la situation et des résultats des opérations du Groupe en fin d'exercice. Le Conseil d'administration a également l'obligation de s'assurer que les autres renseignements contenus dans lesdits états financiers sont fiables et cohérents.

Afin d'assumer ces responsabilités

- Le Conseil d'administration bénéficie de l'assistance de la direction du Groupe qui est chargée de l'élaboration desdits états financiers.
- Le Conseil d'administration recueille les avis et conseils du comité d'audit, qui regroupe les administrateurs exécutifs et les administrateurs non exécutifs. Ce comité se réunit régulièrement avec les auditeurs et la direction pour veiller à ce que le contrôle interne soit assuré et que les informations financières soient conformes aux pratiques comptables généralement acceptées. Les auditeurs internes et le commissaire aux comptes sont libres de participer aux travaux de ce comité.

Il ressort des informations disponibles que le Conseil d'administration se réjouit de ce qu'aucun dysfonctionnement déterminant des systèmes et des procédures du contrôle interne n'a été observé au cours de l'exercice en revue.



Philip C. Asiodu
Président du Conseil
d'administration

Les états financiers annuels ont été élaborés conformément aux normes financières internationales et aucun manquement significatif à ces normes n'a été observé. Compte tenu des prévisions et de la trésorerie disponible, le Conseil d'administration n'a aucune raison de croire que le Groupe ou toute filiale du Groupe cessera ses activités dans un avenir proche. Les présents états financiers témoignent de la viabilité du Groupe.

Les Commissaires aux comptes ont l'obligation de présenter un rapport sur les états financiers. Pour ce faire, ils ont eu libre accès aux documents financiers et aux données connexes, y compris les procès-verbaux de toutes les assemblées générales des actionnaires, des réunions du Conseil d'administration et des comités du Conseil d'administration. Le rapport d'audit figure à la page 36.

Approbation des états financiers annuels

Les états financiers annuels tels que présentés de la page 37 à la page 40 ont été approuvés par le Conseil d'administration le 12 mai 2006 et signés en son nom par :



Arnold Ekpe
Directeur Général
du Groupe

Rapport des Commissaires aux Comptes

Aux actionnaires de Ecobank Transnational Incorporated

Nous avons procédé au contrôle du bilan consolidé de Ecobank Transnational Incorporated pour l'exercice clos au 31 décembre 2005, du compte de résultat consolidé ainsi que du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Responsabilités respectives du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation des états financiers présentés aux pages 37 à 40. Notre mission consiste à exprimer une opinion indépendante sur ces états financiers.

Fondement de notre opinion

Nos diligences ont été effectuées en accord avec les normes internationales d'audit, qui prévoient

que notre audit soit planifié et effectué de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives. Un audit comprend l'examen par sondages de la justification des informations et des montants contenus dans les états financiers.

Un audit comprend également l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la direction de la Société, ainsi que l'évaluation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent dans tous leurs aspects significatifs une image exacte et réelle de la situation financière et du patrimoine de Ecobank Transnational Incorporated au 31 décembre 2005 ainsi que le résultat de ses opérations et flux de trésorerie de l'exercice écoulé conformément aux normes comptables internationales, appliquées de façon constante.



PricewaterhouseCoopers
Experts Comptables
Abidjan, Côte d'Ivoire
12 mai 2006



PricewaterhouseCoopers
Experts Comptables
Lagos, Nigeria
12 mai 2006

Compte de résultat consolidé

	Note	Au 31 décembre	
		2005 \$EU'000	2004 \$EU'000
Produits d'intérêts et assimilés	2	155 423	145 216
Charge d'intérêts et assimilés	2	-46 139	-43 775
Marge nette des intérêts		109 284	101 441
Produits d'honoraires et de commissions	3	89 280	71 156
Produits d'honoraires et de commissions	3	-3 605	-3 349
Honoraires et commissions nets		85 675	67 807
Produits de crédit bail		3 911	164
Produits de dividendes	4	339	1 105
Produits net sur opérations de transactions	5	33 981	32 003
Plus ou moins values sur titres de placements	17	9	-
Autres produits opérationnels		3 152	1 332
Provisions sur prêts et avances	8	-14 898	-18 136
Charges opérationnelles	6	-147 724	-125 401
Résultat avant impôts		73 729	60 315
Impôts sur les bénéfices	9	-22 790	-19 888
Résultat net de l'exercice		50 939	40 427
Attribuable aux :			
Actionnaires du Groupe		41 502	31 431
Intérêts minoritaires		9 437	8 996
		50 939	40 427
Résultat net par action relatif à la part attribuable aux actionnaires du Groupe durant l'exercice (exprimé en dollars EU par action) :			
- base	10	0,14	0,12
- dilué	10	0,14	0,12

Les annexes figurant aux pages 52 à 68 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Bilan Consolidé

	Note	Au 31 décembre	
		2005 \$EU'000	2004 \$EU'000
ACTIF			
Trésorerie et soldes avec les banques Centrales	11	298 571	234 249
Bons du Trésor et autres effets publics	12	261 047	181 826
Prêts et avances accordés aux banques	13	362 160	325 279
Titres de transaction	14	412	1 286
Autres instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat	14	5 223	8 947
Prêts et avances à la clientèle	16	1 022 140	923 661
Titres de placement et participations :			
- Disponibles à la vente	17	10 902	6 830
- Détenus jusqu'à l'échéance	17	113 644	69 270
Immobilisations incorporelles	18	1 596	1 747
Immobilisations corporelles	19	73 872	63 233
Impôts différés actif	27	6 454	1 240
Autres Actifs	20	43 209	92 777
Total Actif		2 199 230	1 910 345
PASSIF			
Dépôts reçus des autres banques	21	121 236	94 938
Autres dépôts	22	18 564	-
Instruments financiers dérivés et autres titres de transaction	15	22	-
Dépôts des clients	23	1 532 478	1 465 117
Emprunts	24	25 977	25 189
Autres passifs	25	167 530	137 018
Dettes d'impôts courants		14 679	17 855
Impôts différés passif	27	7 698	4 503
Obligations au titre des retraites	28	7 167	467
Total Passif		1 895 351	1 745 087
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres et réserves assimilés attribuables aux actionnaires du Groupe			
Capital social	30	179 256	90 779
Résultats accumulés non distribués	31	23 558	16 122
Autres réserves	31	18 733	20 318
		221 547	127 219
Intérêt minoritaires		82 332	38 039
Total capitaux propres		303 879	165 258
Total passif et capitaux propres		2 199 230	1 910 345

Tableau consolidé de variation des capitaux propres

	Note	Part du Groupe			Au 31 décembre 2005	
		Capital social	Autres réserves	Résultats accumulés non distribués	Intérêts minoritaires	Total
		\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000
Solde précédent au 1 Janvier 2004		79 973	-33 272	55 051	30 351	132 103
- Reclassement en réserves générales des banques	31	-	2 666	-2 666	-	-
- Reclassement en réserves statutaires	31	-	24 731	-24 731	-	-
- Reclassement du goodwill négatifs sur les acquisitions	31	-	-5 009	5 009	-	-
- Extourne des pertes incluses dans les écarts de conversion	31	-	19 979	-19 979	-	-
- Extourne des écarts de conversion sur la plus value de réévaluation de terrain	19	-	-1 806	478	-	-1 328
Solde précédent au 1 Janvier 2004		79 973	7 289	13 162	30 351	130 775
Ecarts de conversion des devises	31	-	4 859	-3 740	425	1 544
Profits nets non enregistrés au compte de résultat		-	4 859	-3 740	425	1 544
Résultat net		-	-	31 431	8 996	40 427
Revenus enregistrés au titre de l'exercice 2004		-	4 859	27 691	9 421	41 971
Dividendes relatifs à l'exercice 2003	32	-	-	-3 139	-1 733	-4 872
Affectation aux réserves générales des banques	31	-	-2 111	-2 111	-	-
Affectation aux réserves statutaires	31	-	6 059	-6 059	-	-
Réserves des filiales antérieurement non consolidées	31	-	-	-1 942	-	-1 942
Elimination des participations indirectes dans les filiales	31	-	-	-5 205	-	-5 205
Achat d'actions autodétenues	30	-3 750	-	-	-	-3 750
Conversion des actions préférentielles	30	3 750	-	-	-	3 750
Distribution d'actions gratuites	30	6 275	-	-6 275	-	-
Libérations d'actions émises	30	4 531	-	-	-	4 531
Au 31 Décembre 2004 / 1^{er} janvier		90 779	20 318	16 122	38 039	165 258
Coût d'acquisition lié à l'augmentation de la part du Groupe dans Ecobank Nigeria	31	-	-	-17 779	17 779	-
Ecart de conversion de devises	31	-	-13 350	-	-2 585	-15 935
Profits nets non enregistrés au compte de résultat		-	-13 350	-17 779	15 194	-15 935
Résultat net		-	-	41 502	9 437	50 939
Revenus enregistrés pour l'exercice 2005		-	-113 350	23 723	24 631	35 004
Dividendes relatifs à l'exercice 2004	32	-	-	-6 234	-2 231	-8 465
Réserves des filiales antérieurement non consolidées	31	-	-	-121	-3	-124
Reconstitution du solde d'ouverture des réserves des filiales	31	-	-	1 833	-	1 833
Affectation aux réserves générales des banques	31	-	3 421	-3 421	-	-
Affectation aux réserves statutaires	31	-	8 344	-8 344	-	-
Libération d'actions émises	30	88 477	-	-	21 896	110 373
Au 31 décembre 2005		179 256	18 733	23 558	82 332	303 879

Tableau consolidé des flux de trésorerie

	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2005 \$EU'000	2004 \$EU'000
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Intérêts et escomptes reçus		154 289	146 413
Intérêts payés		-42 558	-45 623
Dividendes reçus		339	1 105
Honoraires et commissions reçus		89 280	71 156
Honoraires et commissions payés		-3 605	-3 349
Autres revenus perçus		36 119	36 848
Salaires payés au personnel et règlements aux fournisseurs		-140 905	-130 901
Indemnités de départ à la retraite payées		-267	-835
Impôts payés		-28 128	-19 190
Flux de trésorerie provenant du résultat opérationnel avant variation des actifs et passifs d'exploitations		64 564	55 624
Variation des actifs et passifs d'exploitation :			
- Diminution/(Augmentation) nette des réserves obligatoires auprès des banques centrales		20 082	-37 525
- Diminution/(Augmentation) nette des prêts et avances aux banques		26 685	-236 115
- Diminution/(Augmentation) nette des titres de transaction		874	-
- Diminution/(Augmentation) nette des autres actifs financiers à la juste valeur		3 724	-
- Augmentation nette des prêts et avances à la clientèle		-98 479	-137 678
- (Augmentation)/Diminution nette des créances diverses et paiements d'avance		55 410	-24 493
- Augmentation nette des autres dépôts		18 564	-
- Augmentation nette des sommes dues à la clientèle		67 361	311 881
- Augmentation nette des instruments dérivés passifs		22	-
- Augmentation nette des autres passifs		21 131	21 847
Flux nets de trésorerie provenant / (utilisée dans) des activités opérationnelles		179 938	-46 459
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :			
Achat de logiciels	18	-1 159	-1 103
Acquisitions d'immobilisations corporelles	19	-35 857	-27 451
Produit des cessions d'immobilisations corporelles		6 109	1 574
Achat de titres	17	-62 685	-38 503
Produits de vente et rachat de titres		3 312	-
Flux nets de trésorerie utilisée dans les activités d'investissement		-90 282	-65 483
Flux de trésorerie provenant des activités financières :			
Emprunts contractés		788	9 904
Libération d'actions émises	30	88 477	781
Libération d'actions (intérêts minoritaires)		21 896	-
Dépôts pour achat d'actions		5 410	-
Achat d'actions autodétenues	30	-	-3 750
Cession d'actions autodétenues	30	-	3 750
Dividendes payés aux actionnaires minoritaires		-2 231	-1 308
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	31	-6 234	-3 139
Flux nets de trésorerie provenant des activités financières		108 106	6 238
Augmentation/(Diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		197 762	-105 704
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice	33	309 087	415 638
Variations nette des capitaux propres autres que celles provenant du compte de résultat et des émissions d'actions		3 131	-847
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	33	509 980	309 087

Principes comptables

1. Information générale

Le Groupe Ecobank exerce des activités de banque de détail, de financement et d'investissement dans divers pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale. Le Groupe est actuellement implanté dans 13 pays avec un effectif de plus de 2 600 salariés.

La société mère du Groupe est Ecobank Transnational Incorporated (ETI), une société anonyme. ETI a un accord de siège avec le gouvernement du Togo qui lui accorde un statut (diplomatique) spécial. La principale loi régissant ses opérations est son accord de siège et ses statuts. L'adresse de son siège social est : 2 Rue du Commerce, Lomé, Togo.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'administration le 12 mai 2006.

2. Résumé des principaux principes comptables appliqués

Les principaux principes comptables appliqués aux présents états financiers consolidés sont exposés ci-dessous. Ces principes comptables ont été successivement appliqués pour toutes les années présentées, sauf dispositions particulières.

2.1 Principes d'établissement des comptes

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément aux normes d'informations financières internationales IFRS (International Financial Reporting Standards). Ces états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, cette dernière étant modifiée compte tenu de la nécessité de réévaluer des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs financiers et des passifs financiers détenus à leur juste valeur par l'intermédiaire du compte de résultat et de tous les contrats dérivés.

Les conventions et principes comptables sont identiques à ceux appliqués aux états financiers de 2004, à l'exception des modifications résultant de l'application par le Groupe de normes IFRS nouvelles ou révisées, au 1er janvier 2005. Les chiffres de 2004, fournis à titre comparatif, ont été retraités afin de refléter ces changements.

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations comptables fondamentales. Elle requiert également des jugements de la part de la direction dans le processus d'application des principes comptables utilisés par la Société. Les sections des états financiers jugées complexes ainsi que celles qui font état d'hypothèses et estimations dont l'impact sur les

états financiers est jugé déterminant sont présentés à la note 3.

Les états financiers sont établis en milliers de dollars EU.

2.2 Consolidation

a) Filiales

Les filiales sont toutes les sociétés dans lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle, et qui se concrétise par la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et l'effectivité des droits de vote potentiels susceptibles d'être exercés ou convertis sont pris en considération lors de l'évaluation du contrôle effectif du Groupe sur une autre entité. Ces filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle effectif est transféré au Groupe. Le processus de consolidation cesse en même temps que le contrôle.

La méthode d'intégration globale est utilisée en cas d'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur des actifs donnés, des instruments de capitaux propres émis ainsi que des dettes contractées et supposées à la date de l'échange, plus les coûts directs d'acquisition. Les actifs et passifs, ainsi que les dettes latentes acquis lors des regroupements d'entreprises sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, sans tenir compte des intérêts minoritaires.

Les transactions inter filiales, les soldes et les gains latents sur des transactions entre les filiales du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont aussi éliminées à moins que les actifs transférés ne soient dépréciés. Les principes comptables régissant les filiales ont été modifiés afin d'assurer la cohérence avec les principes appliqués par le Groupe.

b) Sociétés apparentées

Les sociétés apparentées sont les entités sur lesquelles le Groupe a une influence notable, mais n'exerce pas un contrôle effectif. L'influence notable est généralement caractérisée par la détention de droits de vote compris entre 20% et 50%. Les participations du Groupe dans ces sociétés entre au bilan au coût historique et sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Les participations du Groupe dans les sociétés apparentées prennent en considération le Goodwill (net de toute dépréciation) constaté lors de l'acquisition (voir Note 2.12a).

La part du Groupe dans les profits ou pertes post-acquisition des sociétés apparentées est comptabilisée au compte de résultat, et les variations induites sont comptabilisées dans les réserves. Les mouvements cumulés post acquisition sont ajustés en contrepartie de la valeur d'entrée des participations. Quand la part du Groupe dans les pertes des sociétés liées est égale ou excède les intérêts dans ces sociétés, y compris les autres créances non garanties, le Groupe ne comptabilise pas de pertes complémentaires à moins qu'il n'ait contracté des engagements ou effectué des paiements pour le compte desdites sociétés.

Les gains latents sur les transactions entre le Groupe et les sociétés apparentées sont éliminés à concurrence des intérêts que possède le Groupe dans ces sociétés. Les pertes latentes sont également éliminées à moins que les actifs transférés ne soient dépréciés. Les principes comptables régissant les sociétés apparentées ont été modifiés le cas échéant afin d'assurer la cohérence avec les principes appliqués par le Groupe.

2.3 Reporting par segment

Un segment de marché est un ensemble homogène d'actifs et d'opérations mis en oeuvre en vue de la fourniture de produits et services, lesquels sont soumis aux risques et atouts différents de ceux des autres segments de marché. Un segment géographique consiste en la fourniture de produits et services au sein d'un environnement économique particulier soumis à des risques et atouts différents de ceux des autres segments évoluant dans d'autres environnements économiques.

2.4 Opérations en monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique dans lequel chacune d'elle évolue ("la monnaie fonctionnelle"). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère.

b) Transactions et soldes

Les transactions conclues en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les cours de change prévalant aux dates des transactions. Les gains ou pertes de change résultant du dénouement de ces transactions et de la conversion aux cours de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaie étrangères

sont comptabilisés dans le compte de résultat. Les écarts de conversion sur des instruments non monétaires, tels que les instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat sont considérés comme partie intégrante des gains ou pertes sur la juste valeur. Les écarts de conversion sur les instruments non monétaires, tels que les instruments de capitaux propres disponibles à la vente, sont inclus dans les réserves sur la juste valeur intégrées dans les capitaux propres.

c) Sociétés du Groupe

Les résultats et la situation financière de toutes les entités du groupe (aucune de ces entités n'ayant une monnaie sujette à une économie hyper inflationniste) qui ont une monnaie fonctionnelle différente de celle du Groupe sont convertis dans la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe, comme suit :

- I) L'actif et le passif de chaque bilan présenté sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- II) Les produits et les charges au compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (à moins que cette moyenne ne soit une approximation raisonnable de l'effet cumulé des taux prévalant sur les transactions, les produits et les charges sont convertis aux dates de transactions) ; et
- III) Tous les écarts de conversion induits, sont comptabilisés comme un élément distinct inclus en réserves dans les capitaux propres.

Dans les états consolidés, les écarts de conversion résultant de la conversion des participations dans les entités étrangères sont inclus dans les capitaux propres. Quand une participation en devise est cédée, de tels écarts sont enregistrés au compte de résultat en gains ou pertes sur cession.

Le goodwill et les ajustements de la juste valeur qui proviennent d'acquisitions d'entités étrangères sont considérés comme les actifs et passifs de ces entités et convertis au taux de change de clôture.

2.5 Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés sont initialement évalués à leur juste valeur au jour d'effet du contrat dérivé et sont par la suite, réévalués à la juste valeur. Les justes valeurs sont obtenues par référence aux cours de marchés actifs, aux transactions les plus récentes sur les marchés ainsi que par des techniques d'évaluation, telles que la méthode de flux de trésorerie actualisés et le modèle d'évaluation des options, selon le cas. Tous les instruments dérivés sont inscrits comme des actifs lorsque leur juste valeur est positive et comme des dettes lorsque leur juste valeur est négative.

La meilleure mesure de la juste valeur d'un instrument dérivé lors de la comptabilisation initiale est le prix initial de transaction (c'est-à-dire, la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue) à moins que cette juste valeur puisse être confirmée par comparaison avec d'autres transactions de marché actuelles observables du même instrument (c'est-à-dire, sans modification ou recyclage) ou basé sur une technique d'évaluation dont les variables incluent seulement des données de marchés observables. Quand une telle situation se présente, le Groupe reconnaît les gains le premier jour.

Certains instruments dérivés incorporés dans d'autres instruments financiers, comme l'option de conversion d'une obligation convertible, sont traités comme des instruments dérivés séparés quand leurs caractéristiques et risques économiques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat principal et que le contrat principal n'est pas enregistré à la juste valeur par le compte de résultat. Ces dérivés incorporés sont évalués à leur juste valeur avec la variation de la juste valeur virée au compte de résultat.

Les gains ou pertes enregistrées sur instruments dérivés sont enregistrés dans le compte de résultat.

2.6 Produits et charges d'intérêts

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat pour tous les instruments évalués au coût d'acquisition en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier ou d'une dette financière et de détermination des produits et des charges d'intérêts au cours de la période appropriée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les futurs paiements ou recettes en espèces au cours de la durée de vie de l'instrument financier ou le cas échéant, sur une

période plus courte, comparée à la valeur nette de l'actif ou de la dette financière. En calculant le taux d'intérêt effectif, le Groupe estime les flux monétaires de tous les termes contractuels de ces instruments financiers (par exemple, les options anticipées) mais ne considère pas de pertes futures. Le calcul inclut toutes les charges et points payés ou reçus entre les différents contractants qui sont une partie intégrante du taux d'intérêt effectif, les coûts liés à la transaction et toutes autres primes ou décotes.

Une fois que la valeur d'un actif financier ou d'un groupe similaire d'actifs financiers a été réduite suite à une dépréciation, les produits d'intérêts sont comptabilisés en utilisant le taux d'intérêt retenu pour l'actualisation des flux de trésorerie futurs lors de l'évaluation de la dépréciation.

2.7 Honoraires et commissions

Les honoraires et commissions sont généralement enregistrés suivant le principe de comptabilité d'engagements dès lors que le service a été fourni. Les commissions d'engagement des prêts à mettre en place, sont différées (avec les charges directes liées) et enregistrées comme des ajustements au taux d'intérêt effectif du prêt. Les honoraires et commissions liés aux prêts syndiqués sont comptabilisés comme produits lorsque le prêt est mis en place et que le Groupe ne conserve aucune partie du prêt ou conserve une partie au même taux d'intérêt réel que pour les autres participants. Les commissions et honoraires résultant de la négociation, ou la participation à la négociation des transactions pour tiers - comme le concordat pour l'acquisition d'actions ou autres valeurs mobilières, l'achat ou la vente de firmes - sont comptabilisés à la fin des opérations sus visées.

Les honoraires relatifs aux conseils et aux frais d'arrangement sont comptabilisés sur la base de contrats de prestation de services dûments signés, généralement en fonction de l'allocation de temps. Les honoraires de gestion d'actif liés aux fonds d'investissements sont enregistrés au cours de la période pendant laquelle le service est fourni.

2.8 Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat; prêts et créances recouvrables; titres détenus jusqu'à leur échéance et les actifs financiers disponibles à la vente. La direction détermine la classification de ses instruments financiers au moment de la comptabilisation initiale.

a) Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat.

Cette catégorie est divisée en deux sous catégories : les actifs financiers conservés pour la spéculation, et ceux désignés à la juste valeur dès l'origine. Un actif financier est intégré dans cette catégorie si il a été acquis principalement dans le but d'être vendu à court terme ou s'il a été désigné comme tel par la direction.

b) Prêts et créances recouvrables

Les prêts et créances recouvrables sont des actifs financiers non dérivés avec des échéances de remboursements fixes ou déterminés qui ne sont pas cotés en bourse. Ils sont créés dès lors que le Groupe octroie des fonds, ou délivre des marchandises ou des services directement à un débiteur sans intention de négocier la créance.

c) Actifs détenus jusqu'à leurs échéances

Les titres conservés jusqu'à leurs échéances, sont des actifs financiers non dérivés avec des remboursements fixes ou déterminés et des échéances fixées, que la direction du Groupe a l'intention et les capacités de conserver jusqu'à leurs échéances. Toute cession d'une quelconque partie de ces actifs même non significative par le Groupe, entraîne une remise en cause de cette catégorie d'actifs et par conséquent, une reclassification de tous les actifs classés comme tel en actifs disponibles à la vente.

d) Actifs disponibles à la vente

Les investissements disponibles à la vente sont ceux que le Groupe a l'intention de détenir pendant une période indéfinie de temps, qui peuvent être vendus pour des besoins de liquidités ou de changements de taux d'intérêt, taux de change ou prix des actions.

Les achats et ventes d'actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur, de titres détenus jusqu'à leur échéance ou disponibles à la vente sont comptabilisés à la date de réalisation de la transaction, date

à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou vendre l'actif. Les prêts sont comptabilisés lorsque les fonds sont transférés aux emprunteurs. Les actifs financiers sont initialement enregistrés à la juste valeur augmentée des coûts de transaction pour tous les actifs financiers non évalués à leur juste valeur par le compte de résultat. Les actifs financiers sortent du bilan dès lors que le Groupe n'a juridiquement plus le droit de recevoir les flux de trésorerie des actifs financiers ou que le Groupe a transféré une partie significative des risques et des bénéfices relatifs aux actifs financiers.

Les actifs financiers disponibles à la vente ainsi que ceux à la juste valeur par le compte de résultat sont subséquemment évalués à la juste valeur tandis que les prêts et créances recouvrables et les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode des taux d'intérêts effectifs. Les plus ou moins values résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat, sont intégrées au compte de résultat au titre de la période au cours de laquelle ces variations ont eu lieu. Les gains et pertes latents sur les variations de la juste valeur des actifs disponibles sont comptabilisés directement dans les capitaux propres jusqu'à la sortie ou la perte de ces actifs où les gains ou pertes latents accumulés comptabilisés dans les capitaux propres sont soldés en contrepartie du compte de résultat. Quant aux intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêts effectifs, ils sont comptabilisés au compte de résultat. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente, sont comptabilisés au compte de résultat lorsque les droits de l'entité à les percevoir sont effectifs.

Les juste valeurs des titres cotés sur un marché actif sont basées sur le prix courant de l'offre. Si le marché pour un actif financier n'est pas actif (et pour les valeurs non cotées), le Groupe établit la juste valeur en utilisant des techniques d'évaluation. Celles-ci incluent l'utilisation de la transaction récente de même type, la méthode des cash flow actualisées, les modèles d'évaluation d'options et autres techniques d'évaluation généralement utilisées par les acteurs du marché.

Principes comptables (suite)

2.9 Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et les montants nets, inscrits au bilan lorsqu'il existe une obligation légale et impérative de compenser ces montants, et qu'il existe une intention de régler l'opération sur une base nette ou réaliser l'actif et régler la dette simultanément.

2.10 Opérations de vente et de rachat

Les titres vendus avec option de rachat sont classées dans les états financiers comme des actifs gagés quand le bénéficiaire a le droit selon le contrat ou par convention de vendre ou donner en garantie de nouveau l'actif gagé; la dette correspondante est enregistrée dans les montants dus aux correspondants bancaires, les dépôts des correspondants bancaires, autres dépôts ou dépôts de la clientèle selon le cas. Les titres acquis avec option de revente sont enregistrées comme des prêts et avances à d'autres banques ou clients selon le cas. La différence entre la vente et le prix de rachat est traitée comme des intérêts comptabilisés sur la durée de vie du contrat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les titres prêtés à des tiers sont aussi conservés dans les états financiers.

Les titres empruntés ne sont pas pris en compte dans les états financiers, à moins que ceux-ci ne soient vendus à des tierces personnes, dans ce cas l'achat et la vente sont enregistrés et les gains ou pertes afférents inclus dans les produits d'opérations de transaction. L'obligation de rendre ces titres est enregistrée à la juste valeur comme une dette liée aux opérations de transaction.

2.11 Dépréciation des actifs financiers

a) Actifs financiers comptabilisés au coût amorti

Le Groupe détermine à chaque fin d'exercice s'il y a des indicateurs objectifs qu'un actif financier ou groupe d'actifs financiers soit déprécié. Un actif financier ou groupe d'actifs financiers est déprécié et une provision pour dépréciation est constituée si, et seulement si, il existe un indicateur objectif de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif (fait préjudiciable) et ces événements préjudiciables (ou événements) ont un impact sur les flux de trésorerie futurs de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers dont l'estimation peut être établie de façon fiable.

L'indicateur objectif qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié prend en compte des données observables portées à l'attention du Groupe en rapport avec les événements suivants :

- I) Difficultés financières significatives de la contrepartie
- II) Manquement au contrat, tel que défaut ou impossibilité de paiements des intérêts ou du principal ;
- III) Le Groupe accordant à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou légales touchant à une éventuelle difficulté financière, une concession que le prêteur considérerait autrement ;
- IV) La probabilité que l'emprunteur soit en faillite ou en restructuration financière;
- V) La disparition d'un marché actif pour cet actif financier en raison de difficultés financières ou ;
- VI) Des données observables indiquent qu'il y a une diminution dans les prévisions de flux de trésorerie futurs d'un groupe d'actifs financiers depuis la comptabilisation initiale de ces actifs, bien que la diminution ne puisse encore être identifiée au niveau des actifs financiers individuels du groupe; à savoir :

- Changements défavorables dans la solvabilité des emprunteurs du groupe d'actifs en cause ; ou
- conditions économiques nationales ou locales qui justifient des défaillances sur les actifs inclus dans le groupe d'actifs concerné.

Le Groupe détermine en premier, s'il existe un indicateur objectif de dépréciation touchant d'une part, individuellement, les actifs financiers individuellement significatifs et d'autre part, individuellement ou collectivement, les actifs financiers individuellement non significatifs. Lorsque le Groupe constate l'inexistence d'indicateurs objectifs nécessitant le provisionnement d'un actif financier évalué individuellement qu'il soit significatif ou non, cet actif financier est classé dans un groupe d'actifs financiers ayant des caractéristiques similaires de risques, en vue d'une appréciation collective du risque de dépréciation.

Les actifs individuellement évalués au risque de dépréciation et pour lesquels une provision pour dépréciation existe ou continue d'être constatée, ne sont pas pris en compte pour l'évaluation collective évoqué ci-dessus.

Lorsqu'il existe des signes objectifs qu'une provision pour dépréciation de prêts et créances recouvrables ou d'un titre détenu jusqu'à l'échéance inscrits au coût amorti est intervenue, le montant de la provision correspond à la différence entre le solde comptable et la valeur actuelle des estimations de flux de trésorerie futurs (non compris les pertes futures sur prêts non encore encourues), actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier en cause. L'encours comptable de l'actif est réduit du montant de la dépréciation par le biais d'un compte de provision et la perte probable est affectée au compte de résultat.

Pour les prêts et les titres détenus jusqu'à leur échéance dont le taux d'intérêt est variable, le taux d'actualisation utilisé pour l'estimation du niveau de dépréciation est le taux d'intérêt effectif courant mentionné au contrat. Dans la pratique, le Groupe pourrait évaluer les provisions à consituer sur la base de la juste valeur d'un instrument financier en utilisant un prix de marché observable (marché boursier).

Le calcul de la valeur actuelle des estimations de flux de trésorerie futures d'un actif financier couvert par une garantie réelle prend en considération les flux de trésorerie pouvant provenir de la saisie et de la vente de ces garanties déductions faites des frais afférents à la saisie et à la vente, que la saisie et la réalisation soit probable ou non.

En vue de l'évaluation collective des dépréciations, les actifs financiers sont regroupés sur la base des caractéristiques de risque semblables (c'est-à-dire, sur la base de la méthode de classification du Groupe qui prene en compte le type d'actif, l'industrie, la situation géographique, la nature de la garantie, le respect ou non des échéances passées et d'autres facteurs appropriés). Ces caractéristiques sont pertinentes pour l'estimation des flux de trésorerie futurs de groupes desdits actifs dans la mesure où elles permettent d'apprécier la capacité des débiteurs à honorer tous les montants dus selon les termes contractuels des actifs financiers sous revue.

Les flux de trésorerie futurs d'un groupe d'actifs financiers évalués collectivement sont estimés en fonction des flux de trésorerie contractuels des actifs du groupe et de l'expérience passée des pertes survenues sur les actifs présentant les

mêmes caractéristiques de risque que ceux du groupe concerné. L'expérience des pertes antérieures est ajustée sur la base des conditions actuelles afin de prendre en considération l'impact des conditions qui prévalent actuellement mais n'ont eu aucun effet dans le passé et d'exclure les conditions du passé actuellement inexistantes.

Les estimations des variations dans les flux de trésorerie futurs pour un groupe d'actifs doivent être pris en compte et être strictement en corrélation avec les évolutions observées d'une période à une autre, au niveau des facteurs déterminants ces flux de trésorerie (par exemple, changement du taux de chômage, du coût de l'immobilier, de l'état des paiements ou d'autres facteurs pouvant indiquer la probabilité et l'importance des pertes dans le groupe d'actifs concerné).

La méthodologie et les hypothèses utilisées pour l'estimation des flux de trésorerie futures sont régulièrement revues par le Groupe en vue de réduire d'éventuelles différences entre les pertes estimées et l'expérience des pertes.

Une créance irrécouvrable est passée en perte en contrepartie de la provision pour dépréciation de créances. Ces créances sont passées en pertes après que toutes les procédures de recouvrement aient été mises en oeuvre et le montant de la perte à supporter déterminé. Les recouvrements ultérieurs enregistrés sur des créances précédemment passées en pertes réduisent le montant de la provision pour dépréciation d'actifs au compte de résultat.

Lorsqu'au cours de la période subséquente, le montant de la dépréciation de la créance baisse et que cette baisse peut être directement liée à un événement survenu après que la créance ait été dépréciée (cas d'amélioration de la classification ou notation du débiteur), la dépréciation précédemment constatée est reprise en diminuant le compte de provision pour dépréciation de créances. Cette reprise est comptabilisée au compte de résultat.

b) Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe des faits objectifs qu'un actif financier ou qu'un groupe d'actifs financiers soits dépréciés. S'agissant des titres de participation classés comme étant disponibles à la vente, une baisse significative ou prolongée de la valeur du marché par rapport à son coût initial est un indicateur d'appréciation du risque de dépréciation.

Principes comptables (suite)

Si un tel fait quelconque existe concernant les titres de participation et autres actifs disponibles à la vente, la perte cumulée déterminée comme étant la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur, diminuée de toute dépréciation précédemment enregistrée en compte de résultat, est extournée des réserves afférentes existant dans les capitaux propres et constatée au compte de résultat. La provision pour dépréciation sur les instruments de capitaux propres précédemment enregistrée au compte de résultat ne peut être reprise par le biais du compte de résultat.

2.12 Immobilisations incorporelles

a) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur (ou valeur de marché) de la part du Groupe dans l'actif net identifiable et réalisable à la date d'acquisition, de la filiale ou société apparentée acquise. Le goodwill sur les acquisitions de filiales est comptabilisé en immobilisation incorporelle, tandis que le goodwill sur les acquisitions de sociétés apparentées est comptabilisé en participation dans les sociétés apparentées. Le Goodwill est testé annuellement pour dépréciation et inscrit au coût historique net des provisions cumulées pour dépréciation. Les plus ou moins values sur cession d'une entité intègre la valeur d'entrée du goodwill relatif à l'entité cédée.

Le goodwill est affecté à des centres de profits dans le cadre du test de dépréciation. Chacun des centres de profit est représenté par chaque zone d'activité. (Voir Note 1 aux annexes des états consolidés).

b) Logiciels

Les licences de logiciel acquises sont capitalisées sur la base des dépenses encourues pour l'acquisition et le fonctionnement du logiciel. Ces dépenses sont amorties sur leur durée de vie usuelles.

Les coûts associés au développement ou à l'entretien des logiciels sont enregistrés en dépenses. Les coûts directement liés à la production de logiciels identifiants et exclusifs contrôlés par le Groupe, et qui génèrent probablement des avantages économiques excédant les dépenses annuelles, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Les charges directes incluent les coûts de personnel liés au développement du logiciel et une partie des frais généraux afférents.

Les frais de développement des logiciels sont comptabilisés à l'actif et sont amortis de manière linéaire sur leur durée de vie.

2.13 Immobilisations corporelles

Les terrains et les constructions correspondent essentiellement aux agences et sièges. Les immobilisations corporelles sont inscrits au bilan à leur coût historique nets des amortissements. Le coût historique comprend toute charge directement liée à l'acquisition de ces éléments.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou reconnus comme un actif distinct selon le cas, lorsqu'il est probable que ces éléments produiront des avantages économiques futurs au Groupe et que leur coût peut être évalué de manière fiable. Toutes les autres dépenses de réparation et de maintenance sont comptabilisées au compte de résultat au titre de la période au cours de laquelle elles sont engagées.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres immobilisations sont amorties sur une base linéaire afin de répartir leur coût, comme suit :

Immeubles : 25 - 40 ans,
Aménagements des immeubles en crédit bail :
durée du bail
Matériel et véhicules : 3 - 8 ans.

La valeur résiduelle de l'immobilisation ainsi que sa durée de vie sont revues et ajustées si nécessaire, à la date d'établissement de chaque bilan.

Les immobilisations amortissables font l'objet de test de dépréciation quand des changements dans les conditions d'exploitation indiquent que la valeur comptable de l'immobilisation pourrait ne pas refléter sa valeur réelle ou réalisable. Une immobilisation est dépréciée dans l'immédiat si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur réelle ou de réalisation. La valeur de réalisation d'une immobilisation est le montant le plus élevé entre sa valeur de marché diminuée des coûts de cession et la valeur d'usage.

Les plus ou moins values sur cessions des immobilisations sont déterminées en comparant le prix de cession à la valeur nette comptable. Le résultat de cession impacte le compte de résultat.

2.14 Contrats de bail

a) Une société du Groupe est le preneur

Les contrats de crédit bail conclus par le Groupe sont à priori des contrats de crédit bail simple. Le montant total des paiements effectués au titre des contrats de crédit bail simple est porté au compte de résultat sur une base linéaire en fonction de la durée du bail.

Lorsqu'un contrat de crédit bail simple est résilié avant l'expiration de la durée du bail, les paiements devant être versés au bailleur à titre de pénalités sont comptabilisés comme dépenses dans la période où la résiliation a eu lieu.

b) Une société du Groupe est le bailleur

Lorsqu'un actif est détenu à titre de location - financement, la valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat est enregistrée comme une créance. L'écart entre le montant brut des créances et la valeur actuelle de ces créances est enregistrée en produit financier reçu d'avance. Le produit de location - financement est comptabilisé dans la période du bail en utilisant la méthode de revenu de placement (avant impôts), qui reflète un taux de rendement constant.

Lorsque des actifs sont détenus au titre de contrats de crédit bail simple, ces actifs sont enregistrés en immobilisations corporelles selon leur nature. Les produits de crédit bail sont enregistrés selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

2.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En vue de la présentation du tableau de variation des flux de trésorerie, cette rubrique comprend les soldes de caisse, les soldes auprès de la banque centrale hors réserves obligatoires, les bons du trésor et autres effets publics, les soldes des comptes courants auprès des autres banques, les autres sommes dues par les autres banques et les titres d'état à court terme.

2.16 Provisions

Les provisions pour coûts de restructuration ou risques et charges sont comptabilisées lorsque: le Groupe a un engagement juridique ou impératif actuel à la suite d'événements passés; il est probable qu'une sortie de ressources soit requise pour honorer l'engagement; et qu'une estimation fiable du montant de l'engagement a été faite.

2.17 Avantages accordés aux employés

a) Engagement au titre d'un régime de retraites

Les filiales du Groupe sont sujettes à plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont généralement alimentés à travers le paiement de cotisations à un fond fiduciaire. Un régime de pension est un régime qui définit le montant des pensions que les employés recevront à leur retraite, qui dépendent généralement de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de service ou les rémunérations. Un régime de retraite à contribution est un régime de retraite dans lequel le Groupe règle des contributions fixes à une entité distincte. Le Groupe n'a aucune obligation légale d'effectuer des paiements supplémentaires si le fond ne dispose pas de ressources nécessaires pour effectuer le paiement des pensions des employés relatives aux années de service actuelles et antérieures.

Le Groupe a opté pour le régime de retraite à contribution et paie des contributions aux organismes de retraites privés ou publics sur une base obligatoire, contractuelle ou volontaire. Le Groupe n'a ainsi aucune nouvelle obligation dès que les contributions ont été payées. Ces contributions sont enregistrées dans le compte de charge relatif aux avantages accordés aux employés. Les contributions payées d'avance sont comptabilisées comme des actifs dans la mesure où un remboursement ou une réduction des paiements futurs est possible.

b) Autres engagements de retraites

Quelques sociétés du Groupe versent des indemnités de départ à la retraite ou des gratifications au départ à la retraite. Ces avantages sont souvent soumis au maintien du salarié dans le service jusqu'à l'âge de la retraite et à l'achèvement d'une période de service minimal. Les dépenses estimées de ces gratifications sont provisionnées sur la période d'activité en utilisant la méthode de comptabilité décrite ci-dessous :

La dette enregistrée au bilan en vue des paiements futurs des indemnités de départ à la retraite correspond à la valeur actuelle de ces indemnités à la date d'arrêté du bilan diminuée de la juste valeur des placements effectués auprès d'organismes de gestion en la matière (le cas échéant), ainsi que des ajustements de gains ou pertes actuarielles non constatés et le coût des services antérieurs.

Principes comptables (suite)

Les engagements liés aux indemnités de départ à la retraite, sont calculés annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actuelle des engagements relatifs à ces indemnités est déterminée en actualisant les futurs décaissements au taux d'intérêts d'obligations de très bonnes qualités émises par les sociétés bien cotées et libellés dans la monnaie dans laquelle les indemnités seront payées, et dont les durées se rapprochent de celles du paiement de la dette afférente aux indemnités de départ à la retraite.

Les gains et pertes actuarielles qui résultent d'ajustements, de variations dans les hypothèses utilisées, sont enregistrées en produits sur la moyenne de la durée de vie de travail restant aux employés concernés. Ces obligations sont estimées annuellement par des actuaires indépendants.

2.18 Impôts et taxes différés

Les impôts différés sont intégralement provisionnés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporaires existant entre la base taxable des actifs et des passifs et leur valeur comptable au bilan. L'impôt différé est calculé en appliquant le taux d'impôt en vigueur à la date d'arrêté du bilan et susceptible d'être appliqué au moment de la réalisation de l'impôt différé actif ou du règlement de l'impôt différé passif.

Les principales différences temporaires proviennent de l'amortissement des immobilisations corporelles, la réévaluation de certains actifs et dettes financiers y compris les contrats dérivés, les provisions pour les pensions de retraites et autres indemnités de retraite et les pertes fiscales reportées, et concernant les acquisitions, sur la différence entre la valeur de marché de l'actif net acquis et de sa base imposable. Les taux d'impôts en vigueur à la date d'arrêté du bilan sont utilisés pour déterminer les montants d'impôts différés. Toutefois, les impôts différés ne sont pas comptabilisés s'ils sont liés à la comptabilisation initiale d'actifs ou passifs relatifs à une transaction hors fusion-acquisition laquelle à la date de survenance, n'affectent ni le résultat comptable ni le résultat fiscal.

Les impôts différés ne sont enregistrés que lorsqu'il est probable que les futurs bénéfices taxables seront suffisant pour absorber les différences temporaires.

Les impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporaires relevées au niveau des participations dans les filiales et sociétés apparentées sauf lorsque la période de reversement des différences temporaires incombe au Groupe et qu'il

est probable que les différences temporaires ne soient reversées dans un avenir proche.

L'impôt sur les sociétés redevable au titre de la loi fiscale applicable dans chaque pays, est comptabilisé comme une charge dans la période pendant laquelle les bénéfices sont générés. Les pertes fiscales reportables sont comptabilisés en actif lorsqu'il est probable que des bénéfices futurs seront suffisant pour faire face à l'apurement de ces pertes.

Les impôts différés relatifs à la revalorisation de la juste valeur des titres disponibles à la vente et des instruments financiers dérivés de couverture de résultats futurs, sont également comptabilisés en capitaux propres et subséquemment transférés au compte de résultat lors de la sortie des actifs concernés, en même temps que les plus ou moins values accumulées.

2.19 Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur (juste valeur de la contrepartie reçue) c'est à dire à leur valeur d'émission net des coûts de transactions supportés. Les emprunts sont subséquemment comptabilisés à leur coût amorti ; Tout écart entre la valeur d'émission net des coûts de transaction et la valeur de rachat est enregistré dans le compte de résultat sur la durée de l'emprunt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actions privilégiées, liées à un coupon obligatoire, ou qui sont remboursables à une date convenue ou à la discrétion de l'actionnaire, sont enregistrées comme des dettes financières au poste "autres fonds empruntés". Les dividendes de ces actions privilégiées sont enregistrés dans le compte de résultat en charge d'intérêts qui sont amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur de la part de dette d'une obligation convertible ou une action privilégiée convertible est calculée en utilisant le taux d'intérêt du marché d'un bond non convertible similaire ou d'un coupon d'action privilégiée remboursable. Ce montant est enregistré comme une dette sur la base du coût amorti jusqu'à la conversion ou jusqu'à l'échéance. Le reliquat de la valeur d'émission est affectée à l'option de conversion. Ce montant est enregistré dans les capitaux propres, net des incidences fiscales.

Si le Groupe rachète ses propres dettes, ces dettes sont extournées du bilan, et la différence entre la valeur comptable de la dette et le prix payé est enregistrée dans le compte de résultat.

2.20 Capital social

a) Frais d'émission du capital

Les coûts directement liés à l'émission de nouvelles actions ou options ou à l'acquisition de sociétés sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction net d'impôts, des fonds perçus.

b) Dividendes sur les actions ordinaires

Les dividendes sur les actions ordinaires sont enregistrés en capitaux propres dans la période pendant laquelle ces dividendes ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires.

Les dividendes de l'exercice qui sont déclarés après la date d'arrêt du bilan sont indiqués dans la note 32 aux états financiers.

c) Actions autodétenues

Lorsque les filiales du Groupe ou le Groupe rachète ses propres actions, le montant payé est déduit des capitaux propres pour la valeur des actions autodétenues jusqu'à leur annulation. Lorsque ces actions sont par la suite vendues ou remises en circulation, les fonds perçus de ces opérations sont enregistré en capitaux propres.

2.21 Activités fiduciaires

Le Groupe agit généralement à titre d'administrateur en cas de détention ou de placement de biens pour le compte d'individus, trusts, régimes de retraite et autres institutions. Ces biens et les produits liés sont exclus des états financiers, vu qu'ils ne sont pas considérés comme des actifs du Groupe.

2.22 Comparatifs

Les données comparatives présentées ont été ajustées le cas échéant afin d'assurer la conformité avec la présentation adoptée pour l'année en cours.

3. Estimations comptables critiques et jugement dans l'application des principes comptables.

Le Groupe fait des estimations et émet des hypothèses ayant une incidence sur les soldes des comptes actif et passif inscrits dans les états financiers consolidés de l'exercice précédent et reportés dans les présents états financiers. Ces estimations et hypothèses sont constamment revues et se fondent sur les expériences passées, et d'autres facteurs, incluant des implications d'événements futurs pouvant raisonnablement être pris en compte dans les circonstances actuelles.

a) Provisions pour dépréciation des prêts et avances

Le Groupe effectue au moins une fois par trimestre, une revue du portefeuille afin d'évaluer les risques de dépréciation et leur portée sur les prêts et avances. En vue de déterminer si une provision doit être comptabilisée au compte de résultat, le Groupe apprécie si des faits observables indiquent un impact à la baisse mesurable, des flux de trésorerie prévisionnels d'un portefeuille de prêts avant qu'une dépréciation ne soit identifiée sur un prêt individuel du portefeuille. Ces faits peuvent inclure des données observables indiquant qu'il y a eu des changements défavorables dans la situation financière d'un groupe d'emprunteurs, ou dans les conditions économiques nationales ou locales qui justifient les défauts de paiement constatés sur des actifs dudit groupe.

La direction effectue ces évaluations sur la base de l'expérience de pertes antérieures sur les actifs ayant des caractéristiques de risque de crédit et une probabilité de dépréciation similaires à ceux du portefeuille lorsqu'on fait une projection de leurs flux de trésorerie futurs. La méthodologie et les hypothèses utilisées en vue de l'estimation tant du montant que de la période des flux de trésorerie prévisionnels sont régulièrement revues afin de réduire les écarts entre les estimations de pertes et l'expérience de perte actuelle.

b) Juste valeur des instruments dérivés

La juste valeur des actifs financiers non cotés sur un marché actif est déterminée en utilisant les techniques de valorisation.

c) Dépréciation des titres de placement de capitaux propres disponibles à la vente

Le Groupe établit que les titres de placement en capitaux propres disponibles à la vente sont dépréciés dès lors qu'il y a une baisse significative et continue de la juste valeur (valeur de marché), en dessous du coût d'acquisition de ces titres. Définir qu'une variation est notable ou continue requiert d'un jugement entraînant une décision. En vue d'établir ce jugement, le Groupe évalue parmi d'autres facteurs, la volatilité normale du prix des actions concernées. Par ailleurs, la dépréciation peut être appropriée, en cas de détérioration de la santé financière de la société émettrice des titres, de l'industrie et de la performance du secteur, des changements de technologie et des flux de trésorerie opérationnels et financiers.

Principes comptables *(suite)*

d) Titres détenus jusqu'à leur échéance

Le Groupe se conforme aux normes IAS 39 en classant les actifs financiers non dérivés ayant des remboursements fixes ou déterminés et des échéances fixes, comme détenus jusqu'à leur échéance. Cette classification requiert du jugement. En vue de ce jugement, le Groupe évalue et s'assure de son intention et de sa capacité à conserver ces actifs jusqu'à leur échéance. Si le Groupe est défaillant dans la conservation de ces titres jusqu'à l'échéance, pour des raisons autres que des circonstances spécifiques telles que la vente d'un montant non significatif à une période proche de l'échéance par exemple, il devra reclasser entièrement tous les titres en portefeuille de cette catégorie, en actifs disponibles à la vente. Ces titres devront dès lors être réévalués à la juste valeur au dépend de l'évaluation au coût amorti.

e) Dettes fiscales

Le Groupe est assujéti à l'impôt sous diverses juridictions. Des estimations importantes sont donc requises dans la détermination de la provision d'impôt de façon exhaustive. Eu égard à la multitude des transactions et des modes de calcul, la détermination du montant final de l'impôt à payer n'est pas aisée en cours d'activité. Pour ce faire, le Groupe comptabilise des dettes d'impôts anticipés en estimant que des impôts supplémentaires seront dus. Si le montant final des impôts à payer est différent du montant comptabilisé précédemment, Les écarts impacteront la charge d'impôt ainsi que la provision d'impôts différés de la période au cours de laquelle l'impôt final a été déterminé.

Annexes aux états financiers consolidés

1 - Segments d'activités

Le Groupe est structuré en segments d'activités dans le but de gérer les risques liés à l'exercice de l'activité dans diverses régions géographiques. Les régions du Groupe sont :

- L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) : Filiales du Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo. Le Cap Vert est également rattaché à l'UEMOA.
- La zone Monétaire Ouest Africaine (WAMZ) : Filiales du Ghana, Guinée, Libéria.
- La communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) : Filiale du Cameroun
- Le Nigeria.

Les autres activités du groupe comprennent la gestion de fonds, le financement des entreprises et la fourniture de services informatiques.

Aucune de ces activités ne constitue un segment de marché à part entière. Les transactions entre les différents segments de marché se font selon des modalités et conditions normales d'activité.

Des fonds circulent couramment entre les différents segments occasionnant des frais de transfert enregistrés dans le compte de résultat. Les charges d'intérêts engendrés par ces fonds sont déterminés sur la base du coût du capital du groupe. Il n'existe aucun autre produit ou charge significative entre les principaux segments d'activité.

Les évolutions internes et l'ajustement des prix de transfert ont impacté la performance de chacune des activités. Des accords de partage de revenus sont utilisés pour allouer les revenus des clients externes au segment d'activité selon une base raisonnable.

Le tableau suivant donne une image de nos résultats par segments.

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

	UEMOA \$EU'000	WAMZ \$EU'000	Nigeria \$EU'000	CEMAC \$EU'000	Autres \$EU'000	Eliminations \$EU'000	Groupe \$EU'000
Au 31 décembre 2005							
Produits externes	107 166	56 411	55 134	10 640	13 898	-6 898	236 351
Produits provenant des autres segments	787	124	46	177	3 747	-4 881	-
Total des produits	107 953	56 535	55 180	10 817	17 645	-11 779	236 351
Résultat du segment	36 950	24 202	13 611	3 082	5 287	-9 403	73 729
Impôts sur les bénéfices	-9 404	-7 290	-4 504	-1 255	-337	-	-22 790
Résultat net de l'exercice							50 939
Actifs du segment	1 145 473	463 412	522 282	129 978	243 178	-305 093	2 199 230
Actifs non affectés							-
Total Actif							2 199 230
Passifs du segment	1 043 417	415 285	320 797	123 563	87 256	-94 967	1 895 351
Total Passif							1 895 351
Autres éléments du segment:							
Dépenses d'investissement	14 337	5 646	12 871	1 526	2 538	-	36 918
Amortissements de l'exercice	5 011	2 337	5 025	602	968	-	13 943
Provisions sur prêts et avances	7 667	2 554	3 801	876	-	-	14 898
Frais de restructuration	265	-	-	-	-	-	265
	UEMOA \$EU'000	WAMZ \$EU'000	Nigeria \$EU'000	CEMAC \$EU'000	Autres \$EU'000	Eliminations \$EU'000	Groupe \$EU'000
Au 31 décembre 2004							
Produits externes	102 174	50 254	33 049	9 390	20 468	-11 483	203 852
Produits provenant des autres segments	-	-	-	-	-	-	-
Total des produits	102 174	50 254	33 049	9 390	20 468	-11 483	203 852
Résultat du segment	24 832	23 528	9 826	3 240	9 860	-10 971	60 315
Impôts sur les bénéfices	-8 107	-7 259	-3 153	-1 203	-166	-	-19 888
Résultat net de l'exercice							40 427
Actifs du segment	1 162 776	391 206	283 986	116 631	95 352	-139 606	1 910 345
Actifs non affectés							-
Total Actif							1 910 345
Passifs du segment	1 068 128	351 134	250 835	111 185	28 414	-64 609	1 745 087
Passifs non affectés							-
Total Passif							1 745 087
Autres éléments du segment :							
Dépenses d'investissement	11 183	4 536	9 679	852	342	-	26 592
Amortissements de l'exercice	5 366	1 876	3 122	486	146	-	10 996
Provisions sur prêts et avances	14 691	3 377	-210	278	-	-	18 136

Les dépenses d'investissement correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles (Note 19), de logiciels et goodwill (notes 18), y compris des acquisitions provenant d'alliance d'entreprises.

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2005	2004
	\$EU'000	\$EU'000
2 - Produits et charges d'intérêts et assimilés		
Produits d'intérêts et assimilés :		
Placements et fonds à court terme	10 998	10 944
Bons du trésor et titres de placement	31 133	27 854
Prêts et avances	111 385	105 288
Autres	1 907	1 130
	<u>155 423</u>	<u>145 216</u>
Charges d'intérêts et assimilés :		
Comptes courants	5 196	11 457
Comptes d'épargne	6 939	4 847
Dépôts à termes	26 231	23 448
Emprunts	7 773	4 023
	<u>46 139</u>	<u>43 775</u>
3 - Honoraires et commissions nets		
Produits d'honoraires et commissions :		
Commissions relatives au crédit	29 755	16 992
Commission sur chiffre d'affaires	10 482	8 342
Honoraires sur financements	2 720	3 048
Portefeuille et autres frais de gestion	2 802	5 578
Gestion d'actifs et frais associés	2 641	2 392
Autres commissions et honoraires	40 880	34 804
	<u>89 280</u>	<u>71 156</u>
Charges d'honoraires et commissions :		
Frais de courtage payés	92	142
Autres honoraires et commissions payés	3 513	3 207
	<u>3 605</u>	<u>3 349</u>
4 - Dividendes		
Titres de transaction	7	6
Titres disponibles à la vente	332	1 099
	<u>339</u>	<u>1 105</u>
5 - Produits net sur opérations de transactions		
Opérations de change		
- Gains nets provenant des conversions	5 365	6 079
- Gains nets provenant des transactions	28 616	25 924
	<u>33 981</u>	<u>32 003</u>

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2005 \$EU'000	2004 \$EU'000
6 - Charges opérationnelles		
Rémunération des administrateurs	905	376
Charges de personnel (Note 7)	65 765	48 588
Charges administratives		
- Loyers, taxes, eau, électricité etc.	10 114	6 179
- Assurance	3 980	3 230
- Publicité et promotion	4 352	3 816
- Honoraires de consultants externes	3 362	4 320
- Pertes opérationnelles, amendes et pénalités	2 819	5 241
- Communications	4 993	2 520
- Voyages et missions	3 231	3 126
- Activités du conseil d' administration	1 225	1 361
- Formations	2 165	1 716
- Entretien et réparations	7 796	4 612
- Fournitures et autres services	6 164	5 020
- Dons	710	234
- Autres charges administratives	14 034	21 844
Amortissements de l'exercice (Note 19)	13 943	10 996
Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations	-228	-639
Provisions pour dépréciation :		
Créances Douteuses	1 054	2 286
Coût des logiciels	1 075	575
Frais de restructuration	265	-
	<u>147 724</u>	<u>125 401</u>
7- Charges de personnel		
Salaires et avantages	54 140	43 791
Charges sociales	4 580	3 803
Charges de pensions		
- Plans de contributions définies	61	-
Autres engagements de retraite (Note 28)	6 984	994
	<u>65 765</u>	<u>48 588</u>
L'effectif moyen du personnel du Groupe sur l'exercice était de 2 318 (2004:1 880)		
8 -Provisions sur prêts et avances		
Créances interbancaires (Note 13)	275	-
Prêts et avances à la clientèle	14 623	18 136
	<u>14 898</u>	<u>18 136</u>
9 - Impôts sur les bénéfices		
Impôts de l'exercice	24 952	18 446
Impôts différés (Note 27)	-2 162	1 442
	<u>22 790</u>	<u>19 888</u>

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2005	2004
	\$EU'000	\$EU'000
Des informations complémentaires relatives aux impôts différés sont fournies à la Note 27. L'impôt sur le résultat avant impôt du Groupe diffère du montant théorique obtenu en appliquant pour chaque filiale, le taux d'imposition en vigueur :		
Résultat avant impôts	73 729	60 315
Moyenne pondérée des impôts du Groupe hors société mère (non soumise)	26 358	22 623
Effet des différents taux d'imposition dans les autres pays	-	-
Revenus non imposables	-5 772	-6 931
Charges non déductibles fiscalement	1 767	2 815
Utilisation des pertes fiscales antérieures non comptabilisées	-1 143	-
Autres	1 580	1 381
Impôts sur les bénéfices	22 790	19 888

10 - Résultat net par action

Base

Le résultat net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice en excluant le nombre moyen d'actions ordinaires rachetées par le Groupe et considérées comme actions autodétenues ou actions rachetées et non annulées.

En mai 2005, les actionnaires ont approuvé un fractionnement par 4 de chacune des actions en circulation au 31 décembre 2004. Le calcul du résultat net par action de l'exercice 2004 a par conséquent été revu.

	Exercice clos le 31 décembre	
	2005	2004
	\$EU'000	\$EU'000
Bénéfice attribuable aux actionnaires du Groupe	41 502	31 431
Nombre moyen des actions ordinaires de l'exercice	293 291	267 180
Résultat net par action de base (exprimé en \$EU par action)	0,14	0,12

Dilué

Il n'y avait aucune action potentiellement diluée en 2005 (2004 : nul)

11 - Trésorerie et soldes auprès des banques centrales

Caisse	68 947	68 431
Soldes auprès des banques centrales autre que les réserves obligatoires	148 492	64 604
Inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 33)	217 439	133 035
Réserves obligatoires auprès des banques centrales	81 132	101 214
	298 571	234 249

Les réserves obligatoires ne peuvent être utilisées pour les opérations courantes du Groupe. La caisse et les soldes auprès des banques centrales ne sont pas rémunérés.

12 - Bons du Trésor et autres effets publics

Bons du Trésor	254 789	173 189
Autres effets publics	6 258	8 637
	261 047	181 826

Les bons du trésor et autres effets publics sont des titres de créance émis par le Trésor des divers pays où opèrent les filiales pour une durée de trois mois, six mois ou un an.

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2005 \$EU'000	2004 \$EU'000
13 - Prêts et avances accordés aux banques		
Valeurs en recouvrement auprès des autres banques	48 063	40 187
Soldes des comptes courant auprès des autres banques	152 730	89 164
Placements auprès des autres banques	146 204	173 174
	<u>346 997</u>	<u>302 525</u>
Prêts et avances aux autres banques	14 913	22 779
Moins : dotations pour dépréciations des créances sur les autres banques (Note 8)	250	-25
	<u>362 160</u>	<u>325 279</u>
14 - Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (y compris les titres de transaction)		
Titres de transaction:		
Obligations d' Etats	124	130
Autres titres de créances	-	1 067
Titres de participation		
- Titres cotés	288	89
Total titres de transaction	<u>412</u>	<u>1 286</u>
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (désignés comme tel à l'origine)	5 223	8 947
Total	<u>5 635</u>	<u>10 233</u>
15 - Actifs financiers dérivés et passifs issus de transactions		
Le Groupe utilise les instruments dérivés suivants, mais pas pour des besoins de couverture :		
Les contrats à terme de devises correspondent aux engagements relatifs à l'achat des devises étrangères et locales y compris les opérations (de change) au comptant non dénouées. Les contrats futurs sur devises étrangères ou sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles pour recevoir ou payer un montant net basé sur les fluctuations de change ou de taux d'intérêt ou acheter ou vendre une devise étrangère ou un instrument financier à une date future, à un prix déterminé, le tout dans un marché financier organisé. Le risque de crédit est négligeable car les contrats futurs sont garantis par des espèces ou des titres négociables et les modifications dans la valeur des contrats futurs sont corrigées au jour le jour par les mouvements de change.		
Les "Swaps" de devises ou de taux d'intérêt sont des engagements pour échanger un flux de trésorerie par un autre. Les "Swaps" résultent d'échanges rationnels de devises ou de taux d'intérêt (par exemple un taux d'intérêt fixe échangé avec un taux d'intérêt variable) ou une combinaison des deux. Aucun échange de principal ne peut être effectué à l'exception de certains Swaps de devises. Le risque de crédit du Groupe est le coût potentiel de remplacement d'un Swap si la contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles. Ce risque est contrôlé sur une base régulière par référence de la valeur de marché actuelle, à la proportion de la valeur spéculative du contrat et de la liquidité du marché. Pour contrôler le niveau de risque encouru, le Groupe évalue les contreparties en utilisant les mêmes techniques que pour les prêts à la clientèle.		

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

15 - Actifs financiers dérivés et passifs issus de transactions (suite)

Au 31 décembre 2005

Dérivés	Contrat / montant indicatif	Juste valeur	
		Actifs	Passifs
Swaps de taux d'intérêts	22	-	-22
Total		-	-22
Total dérivés passifs		-	-22

Le Groupe n'a pas encore identifié le passif financier qui doit être évalué à la juste valeur.

16 - Prêts et avances à la clientèle

	Exercice clos le 31 décembre	
	2005 \$EU'000	2004 \$EU'000
a) Analyse par type		
Découverts	394 325	353 585
Prêts à moyen et long terme	467 723	326 902
Prêts hypothécaires	7 178	3 863
Prêts à court terme	186 317	238 083
Autres	60 545	84 002
	1 116 088	1 006 435
Moins : Provisions pour pertes sur prêts et avances	-93 948	-82 774
	1 022 140	923 661
b) Analyse selon les garanties		
Garanties par une sûreté réelle	100 981	19 490
Autres types de garanties	451 629	301 041
Non garanties	563 478	685 904
	1 116 088	1 006 435
c) Analyse selon la qualité		
Sains	959 525	901 384
Douteux	156 563	105 051
	1 116 088	1 006 435
d) Evolution des provisions sur créances douteuses		
Au 1er janvier	82 774	53 800
Reclassement	371	5 140
Provisions constituées au cours de l'exercice	28 426	30 295
Reprises sur provisions antérieures	-7 197	-5 335
Reprise des provisions sur créances passées en pertes	-2 753	-5 588
Différence de change	-7 674	4 462
Au 31 décembre	93 948	82 774
Les prêts et avances à la clientèle comprennent des créances de location-financement.		
Investissement brut en location-financement		
Inférieur à 1 an	4 586	937
Supérieur à 1 an et inférieur à 5 ans	680	396
A plus de 5 ans	-	-
	5 266	1 333
Produits constatés d'avance sur location-financement.	-3 956	-911
Investissement net en location-financement	1 310	423
L'investissement net en location-financement peut être analysé comme suit :		
Inférieur à 1 an	746	79
Supérieur à 1 an et inférieur à 5 ans	564	344
A plus de 5 ans	-	-
	1 310	423

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

	Exercice clos le 31 décembre		
	2005 \$EU'000	2004 \$EU'000	
17 - Titres de placement et de participation			
Titres disponibles à la vente			
Titres de créances à la juste valeur			
- cotées	1 262	8	
- non cotées	192	29	
Titres de capitaux propres à la juste valeur			
- cotées	-	2	
- non cotées	9 448	6 791	
Total des titres disponibles à la vente	10 902	6 830	
Titres détenues jusqu'à leur échéance			
Titres de créances au coût amorti			
- cotées	26 212	3 765	
- non cotées	87 539	65 897	
Provision pour dépréciation	-107	-392	
Total des titres détenus jusqu'à leur échéance	113 644	69 270	
Total titres de placement et de participation	124 546	76 100	
Tous les titres de créances possèdent des coupons fixes. Les titres de participation ne produisent pas d'intérêts.			
Le Groupe n'a pas reclassé d'actifs financiers évalué à tort au coût amorti au lieu de la juste valeur.(2004: Néant)			
Les plus ou moins values sur titres de placement comprennent :			
Sortie d'actifs financiers disponibles à la vente	9	-	
	9	-	
Les variations sur les titres de participation et de placement peuvent se résumer comme suit :			
	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Total
Au 1er janvier 2005	6 830	69 662	76 492
Différences de change sur les actifs monétaires	-523	-11 091	-11 614
Acquisitions	4 651	58 034	62 685
Cessions (vente et rachat)	-56	-3 246	-3 302
Provision pour dépréciation	-	285	285
Au 31 décembre 2005	10 902	113 644	124 546
	Exercice clos le 31 décembre		
	2005 \$EU'000	2004 \$EU'000	
18 - Immobilisations incorporelles			
Coûts des logiciels			
Montant net à l'ouverture	1 747	1 104	
Acquisitions	1 159	1 103	
Amortissement de l'exercice	-1 075	-575	
Différences de change	-234	115	
Montant net à la clôture	1 596	1 747	

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

19 - Immobilisations corporelles

	Véhicules \$EU'000	Terrains et constructions \$EU'000	Fournitures & équipements \$EU'000	Installations \$EU'000	Constructions en cours \$EU'000	Total \$EU'000
Au 1^{er} janvier 2004						
Valeur brute	9 780	13 472	46 300	12 746	10 350	92 648
Amortissements cumulés	6 381	2 754	28 997	5 908	-	44 040
Valeur nette comptable	3 399	10 718	17 303	6 838	10 350	48 608

Exercice clos le 31 décembre 2004

Valeur nette comptable à l'ouverture	3 399	10 718	17 303	6 838	10 350	48 608
Non consolidés - exercices précédent	45	-	1 901	9	6	1 961
Annulation de la plus value de réévaluation sur terrains	-	-1 328	-	-	-	-1 328
Acquisitions	2 828	101	14 497	4 062	4 002	25 490
Cessions - valeur brute	-1 051	-	-1 279	-164	-394	-2 888
Cessions- amortissements cumulés	952	-	857	144	-	1 953
Reclassements - valeur brute	-	-	-1 329	882	-1 159	-1 606
Reclassements - amortissements cumulés	-	-	849	-25	-	824
Provisions pour dépréciation	37	-	-21	21	-	37
Amortissements de l'exercice	-1 904	-441	-7 582	-1 069	-	-10 996
Différence de conversion	12	1 117	-608	311	346	1 178
Valeur nette comptable à la clôture	4 318	10 167	24 588	11 009	13 151	63 233

Au 31 Décembre 2004

Valeur brute	10 759	12 314	53 844	19 561	13 151	109 629
Amortissements cumulés	6 441	2 147	29 256	8 552	-	46 396
Valeur nette comptable à la clôture	4 318	10 167	24 588	11 009	13 151	63 233

Exercice clos au 31 décembre 2005

Valeur nette comptable à l'ouverture	4 318	10 167	24 588	11 009	13 151	63 233
Non consolidés exercice précédent	-	32	40	27	-	98
Acquisitions	2 808	4 089	11 746	10 275	6 841	35 759
Cessions - valeur brute	-668	-40	-351	-4 979	-2 475	-8 513
Cessions - amortissements cumulés	577	7	29	2 019	-	2 633
Reclassements - valeur brute	22	516	-7 210	7 463	-798	-8
Reclassements - amortissements cumulés	-	-	-	-	-3	-3
Amortissement de l'exercice	-2 001	-777	-7 144	-4 021	-	-13 943
Différence de conversion	-285	-1 313	-1 511	-1 376	-900	-5 384
Valeur nette comptable à la clôture	4 771	12 681	20 187	20 417	15 816	73 872

Au 31 décembre 2005

Valeur brute	12 386	17 241	52 399	31 786	15 816	129 628
Amortissements cumulés	7 615	4 560	32 212	11 369	-	55 756
Valeur nette	4 771	12 681	20 187	20 417	15 816	73 872

En 2000, Ecobank Ghana a procédé à la réévaluation de ses terrains et bâtiments et a comptabilisé en capitaux propres, la plus value de \$ 1,8 millions résultant de cette opération. Cependant, le principe du Groupe est d'inscrire tous les terrains et bâtiments au coût historique. L'annulation ci-dessus répond en conséquence, à un objectif d'uniformité dans l'application des normes et principes comptables du Groupe. Voir aussi Note 31.

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

Les immobilisations corporelles comprennent les biens de la clientèle issus des contrats de crédit bail.
La plupart des contrats de crédit bail ne sont pas résiliables et les revenus minimums futurs à percevoir s'analysent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2005 \$EU'000	2004 \$EU'000
Moins d' 1 an	6 488	838
Plus d' 1 ans et moins de 5 ans	5 021	8 833
Plus de 5 ans	176	142
	11 685	9 814

20 - Autres actifs

Intérêts, commissions et honoraires à recevoir	9 736	8 602
Produits à recevoir	9 897	5 200
Paievements d'avance	9 255	11 502
Débiteurs divers	21 268	73 357
	50 156	98 661
Provisions pour créances douteuses	-6 947	-5 884
	43 209	92 777

21 - Dépôts reçus des autres banques

Valeurs en recouvrement	8 664	3 919
Dépôts reçus des autres banques	112 572	91 019
	121 236	94 938

22 - Autres dépôts

Autres dépôts des marchés monétaires	16 826	-
Certificats de dépôts	1 738	-
	18 564	-

23 - Dépôts de la clientèle

Institutionnels		
- Comptes courants / d'opérations	460 446	328 994
- Dépôts à terme	187 584	180 281
Entreprises		
- Comptes courants/ d'opérations	270 083	307 400
- Dépôts à terme	48 273	49 125
Particuliers		
- Comptes courants/ d'opérations	267 973	293 505
- Dépôts à terme	86 110	115 628
- Comptes d'épargne	212 009	190 184
	1 532 478	1 465 117

24 - Emprunts

Banque Européenne d'Investissement (BEI)	1 077	1 321
Fonds de pension des employés de la société Ashanti Goldfields	3 301	3 322
Société Financière Néerlandaise pour le Développement (FMO)	914	2 136
Banque Africaine de Développement (BAD)	8 574	10 000
Autres	12 111	8 410
	25 977	25 189

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

24 - Emprunts (suite)

L'emprunt BEI à Ecobank Bénin et Ecobank Ghana est remboursable respectivement en 2006 et 2009. Le taux d'intérêt est de 2%(fixe) à Ecobank Bénin et correspond à la moyenne du taux des bons du trésor ghanéen à 6 mois et du taux d'intérêts à six mois des crédits aux sociétés.

L'emprunt BAD est remboursable sur 8 ans après une période de différé d'un an. Son taux d'intérêt est référencé au taux EURIBOR à six mois plus 2%. Les intérêts et le principal sont payables semestriellement.

L'emprunt FMO est remboursable entre 2003 et 2007. Son taux d'intérêt est fixé à 1% au dessus du taux d'escompte de la BCEAO. L'emprunt du Fonds de pension des employés de Ashanti Goldfields Company (désormais Anglogold Ashanti) est remboursable à terme après une durée de six ans qui viendra à échéance en mars 2008. Il est rémunéré au taux annuel des bons du trésor ghanéen plus 4%.

Le Groupe n'a eu aucun problème de remboursement du principal, des intérêts durant l'exercice sur les fonds empruntés (2004 : Néant)

Le Groupe n'a eu aucun problème de règlement du principal, des intérêts ou tout autre violation quelconque de ses obligations durant l'exercice (2004: Nul).

Exercice clos le 31 décembre

2005	2004
\$EU'000	\$EU'000

25 - Autres passifs

Intérêts courus et commissions à payer	9 954	6 373
Dépôts pour achat d'actions	5 751	341
Dividendes non réclamés	1 241	3 740
Provisions et charges à payer	21 231	15 767
Autres provisions (Note 26)	5 778	7 379
Dépôts en garantie des lettres de crédit.	55 570	35 834
Créditeurs divers	68 005	67 584
	167 530	137 018

26 - Autres provisions

Au 1er janvier	7 379	3 243
Différence de change	-989	1 263
Provisions de l'exercice	498	3 636
Utilisations de l'exercice	-1 110	-762
Au 31 décembre	5 778	7 379

Les autres provisions correspondent aux montants destinés à la couverture des différents litiges pendant devant les tribunaux. Suivant les conseils de professionnels, ces dotations ont été constituées afin de couvrir des pertes probables au dénouement de ces litiges.

27 - Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles selon la méthode passive en utilisant le taux d'imposition effectif pour chacune des filiales, la maison mère étant exonérée d'impôt.

L'évolution de l'impôt différé se présente comme suit :

Au 1er janvier	3 263	1 765
Imputation au compte de résultat	-2 162	1 442
Ecart de conversion	141	56
Au 31 décembre	1 242	3 263

Les impôts différés actif et passif sont relatifs aux éléments suivants :

Impôts différés passif		
Amortissements accélérés	7 622	4 503
Autres différences temporelles	76	-
	7 698	4 503
Impôts différés actif		
Pensions et autres indemnités de départ à la retraite	1 539	184
Provisions pour dépréciation des créances	2 778	877
Autres provisions	2 137	179
	6 454	1 240

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2005	2004
	\$EU'000	\$EU'000
27 - Impôts différés (suite)		
La charge d'impôt différé dans le compte de résultat comprend les différences temporelles suivantes :		
Amortissements accélérés	2 487	1 811
Pensions et autres indemnités de départ à la retraite	-806	-55
Provisions pour pertes sur créances	-1 748	-261
Autres provisions	-1 084	-53
Autres différences temporelles	-1 012	-
	-2 162	1 442

Les impôts différés actif et passif peuvent faire l'objet de compensation quand il est autorisé de compenser l'impôt courant actif par l'impôt courant passif et quand l'impôt différé est relatif à un espace fiscal unique. Les impôts différés passif n'ont pas été calculés sur les retenues d'impôts et les autres impôts qui devraient être payés sur les revenus non différés de certaines filiales qui sont de façon permanente réinvestis.

28 - Obligations au titre des retraites

Montants comptabilisés au bilan :		
Autres obligations au titre des retraites	7 167	467

Autres obligations au titre des retraites.

En plus des régimes de pension, des indemnités de départ à la retraite sont versées par le Groupe. La méthode de comptabilisation et la fréquence d'évaluation sont décrits dans les principes comptables 2.17.

Les montants au bilan sont les suivants :

Valeur actuelle des obligations couvertes	1 751	293
	1 751	293
Valeur actuelle des obligations non encore couvertes	5 415	173
Dettes au bilan	7 167	467

Les montants comptabilisés dans le compte de résultat sont les suivants:

Charges courantes de retraite	2 948	994
Pertes actuarielles de l'exercice	4 036	-
Montant total inclus dans les charges de personnel	6 984	994

Les mouvements au passif du bilan s'analysent comme suit :

Au 1er janvier	467	276
Différence de change	-17	32
Total charges - (voir ci-dessus)	6 984	994
Contributions payées	-267	-835
Au 31 décembre	7 167	467

29 - Passifs latents et engagements

a) Procédures judiciaires en instance

Il y avait un certain nombre de procédures judiciaires en cours contre le Groupe au 31 décembre 2005 avec des passifs latents de \$8,667 millions (2004 : \$6,006 millions). Suivant l'avis des conseils du Groupe qui ne prévoient pas de pertes significatives, aucune provision n'a été constituée.

b) Engagements d'investissement

Au 31 décembre 2005, le Groupe avait des engagements d'investissement de \$EU3,686 millions (2004 : \$EU2,268 millions) relatifs aux acquisitions d'immeubles et d'équipements. Selon la Direction du Groupe, les ressources financières et les revenus futurs permettront de couvrir ces engagements.

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2005 \$EU'000	2004 \$EU'000
29 - Passifs latents et engagements (suite)		
c) Engagements de financement et de garantie.		
Les montants contractuels des instruments financiers hors bilan du Groupe qui l'engage à accorder des crédits aux clients sont les suivants :		
Acceptations bancaires	21 386	1 018
Effets de commerce garantis	84 702	89 349
Lettres de crédits documentaires	208 851	136 111
Garantie de bonne fin d'exécution, garanties et indemnités	181 902	267 030
Engagements à accorder des crédits		
- Échéance initiale inférieure ou égale à 1 an	266 260	180 951
- Échéance initiale supérieure à 1 an	21 322	21 043
	784 423	695 502

La juste valeur des engagements de financement est de \$EU 304,208 (2004 : \$EU 193,555)

d) Actifs garantis

Suivant les différentes réglementations bancaires, des réserves obligatoires sont constituées auprès des banques centrales locales. Ces réserves ne sont pas disponibles pour le financement des opérations courantes du Groupe.

	Actif	
	2005 \$EU'000	2004 \$EU'000
Solde auprès des banques centrales	81 132	101 214

e) Engagements sur crédit bail

Dans les cas où les filiales du Groupe sont locataires, les redevances minimales futures concernant le bail non résiliable des bâtiments sont les suivants :

Moins d'1 an	159	226
Plus d'1 an et moins de 5 ans	445	637
Plus de 5 ans	604	862

30 - Capital social

	Nbre d'actions	Actions ordinaires \$EU'000	Primes liées aux actions \$EU'000	Actions autodétenues \$EU'000	Total \$EU'000
Au 1 ^{er} janvier 2004	251 044	62 761	17 212	-	79 973
Emission d'actions gratuites	25 100	6 275	-	-	6 275
Libérations d'actions émises	6 892	1 723	2 808	-1 723	2 808
Conversion des actions privilégiées	15 000	3 750	-	-	3 750
Actions autodétenues					
- rachetées	-15 000	-3 750	-	3 750	-
- annulées	-	-	-	-2 027	-2 027
Au 31 décembre 2004 / 1^{er} janvier 2005	283 036	70 759	20 020	-	90 779
Libérations d'actions émises	118 236	29 559	58 918	-	88 477
Rachat / ventes d'actions autodétenues	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2005	401 272	100 318	78 938	-	179 256

Le nombre total d'actions ordinaires émises et libérées à la fin de l'exercice était de 401 272 millions (2004 : 283 036 millions) avec une valeur nominale de \$EU 0,25 par action (2004 : \$EU 0,25 par action).

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

30 - Capital social (suite)

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en mars 2005, les actionnaires de la société mère ont pris les résolutions suivantes :

- Fractionnement par quatre (4) de chaque action ordinaire de la société.
- Augmentation du capital autorisé de la société de 100 millions de dollars EU à 200 millions de dollars EU par la création de 400 millions d'actions ordinaires nouvelles au nominal de 0,25 dollar EU chacune.
- Attribution des droits de souscription de quatre (4) actions nouvelles pour cinq (5) actions détenues au 12 mars 2005, pour un montant de 0,70 dollar EU par action.
- Placement de tous droits non souscrits, au profit de tout autre actionnaire ou de toute personne tierce aux termes que les administrateurs jugeront convenables.

L'émission de droits a généré un montant total de \$EU 42 millions. A la fin décembre 2005, les actions non souscrites ont été offertes dans le cadre d'un placement privé. Il a été levé dans le cadre de ce placement privé, un montant total de \$EU 46 millions. Le processus d'augmentation du capital s'est poursuivi au premier trimestre 2006 (Voir note 35).

La Société pourrait acheter et revendre ses propres actions conformément aux statuts. Lorsqu'elle décide d'acheter ses propres actions, ces actions viennent en déduction des capitaux propres. Ainsi, en cas de gains ou de pertes sur les ventes ou rachats de ses propres actions, les réserves sont respectivement créditées ou débitées. Le nombre total des actions auto détenues à la fin de l'exercice 2005 était nul.(2004 : nul).

Exercice clos le 31 décembre
2005 **2004**
\$EU'000 **\$EU'000**

31 - Réserves et résultats accumulés non distribués

Réserves générales des banques	8 198	4 777
Réserves statutaires	39 134	30 790
Ecart de conversion	-28 599	-15 249
	18 733	20 318

Les réserves ont évolué comme suit :

Réserves générales des banques		
Au 1er janvier	4 777	2 666
Affectation des résultats accumulés non distribués	3 421	2 111
Au 31 décembre	8 198	4 777

Les réserves générales des banques proviennent des résultats accumulés non distribués et sont constituées en couverture des risques imprévisibles et des pertes futures. Ces réserves ne peuvent être distribuées que sur approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

Réserves statutaires		
Au 1er janvier	30 790	24 731
Affectation des résultats accumulés	8 344	6 059
Au 31 décembre	39 134	30 790

Les réserves statutaires sont constituées de façon cumulative sur la base des bénéfices non distribués, conformément à la réglementation bancaire locale. Ces réserves ne sont pas distribuables.

Bénéfices antérieurs à l'acquisition des filiales		
Au 1er janvier	-	5 009
Reclassement en résultats accumulés du goodwill négatif sur les acquisitions	-	-5 009
Au 31 décembre	-	-

Ecart de conversion		
Au 1er janvier	-15 249	-40 087
Ecart de conversion apparu au cours de l'exercice	-13 350	4 859
Extourne des pertes incluses dans les écarts de conversion	-	19 979
Au 31 décembre	-28 599	-15 249

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2005 \$EU'000	2004 \$EU'000
31 - Réserves et résultats accumulés non distribués (suite)		
Réserves de réévaluation sur immeubles, installations et équipements		
Au 1er janvier	-	1 806
Annulation des écarts de conversion afférents	-	-478
Annulation de la quote part des plus values de réévaluation (Note 19)	-	-1 328
Au 31 décembre	-	-

Les résultats accumulés non distribués ont évolué comme suit :

Solde précédemment reporté au 1er janvier 2004	16 122	55 051
Reversement des pertes incluses dans les écarts de conversion	-	-19 979
Correction des variations de change	-	-3 740
Ajustements sur le solde d'ouverture des résultats cumulés des filiales	1 833	-
Reclassement en réserves générales des banques	-	-2 666
Reclassement en réserves statutaires	-	-24 731
Reversement du goodwill négatif sur les acquisitions de filiales	-	5 009
Elimination des participations indirectes dans les filiales	-	-5 205
Annulation des écarts de conversion sur les réserves de réévaluation	-	478
Solde ajusté au 1er janvier 2004	17 955	4 217
Réserves des filiales antérieurement non consolidées	-121	-1 942
Résultat net de l'exercice	41 502	31 431
Coût d'acquisition lié à l'augmentation de la part du Groupe dans Ecobank Nigeria	-17 779	-
Dividendes payés	-6 234	-3 139
Emission d'actions gratuites	-	-6 275
Affectation aux réserves générales des banques	-3 421	-2 111
Affectation aux réserves statutaires	-8 344	-6 059
Au 31 décembre	23 558	16 122

32 - Dividendes par action

La comptabilisation des dividendes ne peut se faire qu'après décision de l'assemblée générale des actionnaires. Le Conseil d'administration a proposé pour l'approbation des comptes 2005, une distribution de dividendes de 3 cents par action (2004: réalisé 1,88 cents par action) pour un montant total de \$EU10,7 (\$EU 6,2 millions). Cette résolution qui n'est pas reflétée dans les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2005 sera prise en compte au cours de l'exercice 2006.

33 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins d'établissement du tableau consolidé de variation des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés de la trésorerie et des soldes hors réserves obligatoires auprès des banques centrales, les bons de trésor et autres effets publics, les prêts et avances aux banques, les soldes des comptes courants auprès des autres banques et les titres d'état à court terme.

Caisse et soldes auprès des banques centrales (Note 11)	217 439	133 035
Bons du trésor et autres effets publics (Note 12)	261 047	181 826
Soldes des comptes courants auprès des autres banques (Note 13)	152 730	89 164
Dépôts des banques (Note 21)	-121 236	-94 938
	509 980	309 087

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

34 - Conventions réglementées

Certaines opérations bancaires entrent dans le cadre des conventions réglementées. Il s'agit des opérations de prêts, de dépôts et des transactions en devises effectuées avec les administrateurs et dirigeants du Groupe. Le volume de ces transactions, les encours à la fin de l'exercice clos, ainsi que les charges et produits afférents se décomposent comme suit :

Les prêts	Administrateurs et principaux dirigeants du Groupe		Entreprises associées	
	2005 \$EU'000	2004 \$EU'000	2005 \$EU'000	2004 \$EU'000
Prêts en cours au 1er janvier	7	70	1 500	-
Prêts accordés au cours de l'exercice	550	-	11 453	1 500
Prêts remboursés au cours de l'exercice	62	63	2 591	-
Prêts en cours au 31 décembre	495	7	10 362	-
Intérêts perçus	7		523	113

Aucune provision n'a été constituée sur les prêts accordés aux administrateurs et principaux dirigeants. (2004 : néant).

Les prêts accordés aux administrateurs exécutifs au cours de l'exercice 2005 qui s'élèvent à \$EU 0,55 millions (2004 : néant) aux entreprises associées qui s'élèvent à \$EU 10,4 millions (2004 : \$EU 1,5 millions) sont remboursables sur une période moyenne de 10 ans et produisent des intérêts au taux moyen de 3% pour les prêts aux administrateurs exécutifs, et de 9% pour les prêts aux entreprises associées (2004 : 9%).

Les Dépôts	Administrateurs et principaux dirigeants du Groupe		Entreprises associées	
	2005 \$EU'000	2004 \$EU'000	2005 \$EU'000	2004 \$EU'000
Dépôts au 1 ^{er} janvier	21	-	141	-
Dépôts reçus au cours de l'exercice	1 570	21	10 336	3 042
Dépôts retirés au cours de l'exercice	398	-	8 711	2 901
Dépôts au 31 décembre	1 193	21	1 766	141

Charges d'intérêts sur les dépôts

Opérations de change				
Gains/pertes cumulés	-	-	-	-

Autres produits- honoraires

Garanties émises par le Groupe	-	-	-	-
--------------------------------	---	---	---	---

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2005	2004
	\$EU'000	\$EU'000
Salaires et traitement des principaux cadres de la Direction		
Salaires et autres avantages à court terme	1 398	1 365
Engagements de retraite	-	-
Stocks options	-	-
	1 398	1 365

Rémunération des administrateurs

Une liste des membres du conseil d'administration est présentée à la page 11 du rapport annuel.

En 2005, la rémunération totale des administrateurs était de \$EU0,9 million (2004 : \$EU0,4 million).

35 - Evénements postérieurs à la clôture

En Novembre 2005, la société a annoncé son intention d'entrer en alliance avec First Bank of Nigeria Plc afin de créer l'un des plus grand groupe bancaire en Afrique. L'opération est à approuver par les actionnaires. L'approbation des autorités de réglementation est également attendue. Au stade actuel des négociations, l'impact financier prévisible de l'opération ne peut être correctement établi ainsi que la certitude de l'aboutissement de l'opération.

Au cours du premier trimestre 2006, des libérations additionnelles d'actions d'un montant de 46 millions \$EU ont été enregistrées ainsi que la levée de deux emprunts convertibles de \$38 millions, dans le cadre du processus d'augmentation du capital. Les investisseurs ont la faculté de convertir leurs créances en actions à fin juin 2006 au plus tard. A défaut, elles sont obligatoirement convertibles en actions ordinaires après approbation de rachat de ces actions par l'assemblée générale des actionnaires.

La société est par ailleurs, en négociation en vue de l'acquisition d'une banque en République du Tchad. Cette opération s'inscrit dans la stratégie d'expansion du groupe dans la zone CEMAC. Des "due diligences" sont actuellement en cours auprès de la banque cible dans le cadre de cette opération. A ce stade, l'impact financier de cette opération ne peut être correctement estimé ainsi que la certitude de l'aboutissement de l'opération.

En mai 2006, la filiale de la société au Nigeria - Ecobank Nigeria Plc (EBN) - a obtenu l'approbation pour la reprise du réseau d'agences et des dépôts de Allstates Trust Bank Plc (ATB). Selon les termes de cet agrément, EBN reprendra :

- Des dépôts de ATB pour un montant de 18 milliards de naïra (\$EU142,09 millions au taux d'échange au 28 avril 2006 de \$1 pour 126.68 naïra)
- De la trésorerie, des titres de placement et des immeubles, installations et équipements pour un montant de 3 milliards de naïra (\$23,681 millions)

Les engagements nets qui en résulte de 15 milliards de naïra (\$118,408 millions) seront couverts par des billets à ordre à émettre par la banque centrale du Nigeria en faveur de Ecobank Nigeria pour une période de 1 à 3 ans garantissant les obligations de Ecobank Nigeria dans le cadre de cette transaction.

Résumé des informations financières sur les filiales

Filiales	Part Détenue	Capitaux Propres \$EU'000	Total Bilan \$EU'000	Résultats Avant impôts \$EU'000
Ecobank Bénin	78%	26 593	236 697	5 169
Ecobank Burkina	78%	16 646	154 133	7 843
Ecobank Cameroun	80%	6 415	129 978	3 082
Ecobank Cap Vert	98%	5	324	-92
Ecobank Côte d'Ivoire	94%	14 032	261 218	6 342
Ecobank Ghana	92%	38 139	351 154	19 329
Ecobank Guinée	83%	6 857	61 511	4 863
Ecobank Liberia	100%	3 131	50 747	10
Ecobank Mali	83%	13 721	136 122	6 470
Ecobank Niger	91%	4 366	68 995	825
Ecobank Nigeria	71%	201 485	522 282	13 611
Ecobank Sénégal	75%	9 885	135 792	4 325
Ecobank Togo	81%	16 808	152 193	6 067
Ecobank Development Corporation	100%	1 442	1 992	767
Ecobank Investment Corporation Bourse	86%	1 194	3 993	1 011
eProcess International SA	100%	-163	4 678	-733

* Ecobank Stockbrokers Limited est une filiale à part entière de Ecobank Ghana.